J. A. 26e année — Le N° 10 ct.,

Administration et rédaction :
MARTIGNY
Avenue de la Gare
Téléphone 026 / 6 10 52
Chèques postaux II c 52

TARIF DES ANNONCES :
Valais le mm. 12 ct.
Suisse » 13 ct.
Etranger » 15 ct.
Réclames Valais » 30 ct.
Réclames Suisse » 30 ct.
Mortuaires » 25 ct.

Le Rhône

Journal valaisan indépendant paraissant le mardi et le vendredi

Mardi 10 mai 1955 N° 37

ABONNEMENTS
par année :
2 fois par semaine Fr. 10,-
(mardi et vendredi)
Avec assurance-accidents pour 2 personnes 13,30
Bulletin Officiel 7,50

Organe officiel de l'Association cantonale valaisanne de football

Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

Notre nouveau président

Chacun sait que la présidence d'un parlement est un honneur éphémère dans nos cantons suisses ainsi que sur le plan fédéral.

Cela tient à notre sens aigu de la démocratie qui désire s'apparenter le moins possible avec un régime monarchique et qui veut que la plus haute charge du pays change de titulaire chaque année.

La présidence du Grand Conseil valaisan n'échappe point à cette règle commune et chaque début de mai voit accéder à ce poste, considéré hiérarchiquement comme le plus élevé — pour la bonne raison que le parlement a pour mission principale de contrôler la gestion de l'Exécutif — un homme nouveau à qui cet honneur n'échoit qu'une fois dans sa vie.

Mais si notre système démocratique a voulu limiter dans le temps la durée de ce mandat, la tradition veut que l'on donne à l'élection du magistrat ainsi honoré un certain relief et un tantinet d'éclat.

Une règle non écrite veut également que le choix de l'élu, pour le grand public du moins, ne donne jamais lieu à une compétition serrée pouvant prendre le caractère d'une lutte électorale.

Une rotation est établie entre les partis, et dans le cadre des partis entre les diverses régions du pays, de sorte que si des difficultés ont pu surgir, ce n'est pas en séance officielle du Grand Conseil qu'elles apparaissent, mais demeurent une affaire de coulisse entre présidents de groupes ou dans le cadre des groupes eux-mêmes.

On veut généralement éviter que la personnalité du président soit discutée publiquement, de manière à ne pas diminuer l'autorité dont il devra jouir pour conduire le parlement, et les résultats obtenus sont la plupart du temps confortables pour l'élu.

Cette manière de faire contribue sans doute à donner à nos républiques une certaine dignité, laquelle se traduit par une sorte de trêve politique observée au moment de l'élection et surtout lors de la fête populaire organisée à cette occasion, où l'on voit les présidents de groupes se succéder à la tribune pour apporter leur hommage au nouveau magistrat, sans trop insister sur les divergences politiques qui demeurent ce jour-là en veilleuse.

Généralement, le choix se porte sur quelqu'un qui a déjà donné des preuves de son intérêt pour les affaires publiques et de son dévouement à tout ce qui touche à la vie sociale.

M. Joseph Maxit, de Monthey, qui, au moment où paraîtront ces lignes, se sera vu conférer l'honneur de présider le Grand Conseil valaisan pour la nouvelle période annuelle, appartient précisément à cette catégorie d'hommes qui n'ont pas pu se contenter de s'occuper de leurs seules affaires, quand bien même cela est en maintes occasions plus confortable et moins astreignant.

Fils d'un ancien président de la bourgeoisie de Monthey, il avait déjà de la tradition et il n'est pas étonnant que peu après son entrée dans la vie pratique, où après avoir reçu son diplôme d'ingénieur-chimiste de l'Université de Lausanne il prit la direction de la Tannerie de Monthey appelée à un bel essor, M. Maxit entre en 1929, à l'âge de trente ans, au conseil communal de sa ville de Monthey.

D'emblée, il s'y montre actif en présidant la commission de police de cette commune, et dès 1933 il est nommé vice-président de la ville, poste qu'il occupera pendant douze ans tout en assumant pendant la même période la présidence de la commission des travaux publics à une époque où Monthey prenait une réjouissante extension.

C'est sous son égide que l'on vit en cette ville s'ouvrir de nouvelles rues importantes, que des chemins nouveaux et des canaux furent aménagés dans la plaine du Rhône et que la route des Giettes fut construite, desservant ainsi une région intéressante du district de Monthey.

Mais en même temps qu'il était honoré sur le plan communal de la fonction de vice-président, voilà que simultanément il devenait député au Grand Conseil. Il y a donc vingt-deux ans que le parlement cantonal bénéficie de sa collaboration fructueuse et de ses vues éclairées sur tous les problèmes importants de notre vie cantonale.

Le trait dominant de M. Maxit est sans doute son souci de simplifier les choses et de serrer les questions de près, la recherche du « ce dont il s'agit » et l'élimination de tout ce qui lui apparaît broutilles et balançoires.

Sa courtoisie et son affabilité naturelles ont toujours inspiré le respect de ses adversaires politiques et il a pu ainsi apporter une collaboration utile dans les diverses commissions importantes dont il a fait partie : commission du budget, commission de réorganisation des services de l'Etat, commission des finances. Actuellement il est vice-président de la commission permanente des routes dont les tâches se révèlent ardues.

Ce sont ses talents d'administrateur, d'homme pratique aussi bien que dévoué qui lui ont valu, à côté des charges que nous venons d'énumérer, d'occuper d'autres postes en vue tels que celui de la présidence du conseil d'administration de la compagnie de chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry à une période où il a fallu réaliser la fusion des deux compagnies d'Aigle-Ollon-Monthey et Monthey-Champéry et la rénovation technique de ce chemin de fer.

C'était là tâche ingrate dont M. Maxit s'est acquitté à satisfaction.

Ajoutons que peu de manifestations se sont déroulées à Monthey sans son précieux concours et on le voit même assumer la présidence de plusieurs comités d'organisation de fêtes importantes telles que la fête cantonale de gymnastique en 1943, l'exposition cantonale d'horticulture en 1946, le 150e anniversaire de l'Harmonie municipale en 1948 et le Tir cantonal valaisan en 1953.

Quiconque sait ce que de pareilles charges nécessitent de dévouement, de sacrifice de son temps et de ses peines, mesure pleinement le sens du devoir et l'amour de sa ville natale et de son pays qui animent notre nouveau président du Grand Conseil. Ajoutons qu'au cours d'une carrière militaire brillante, M. Maxit a atteint le grade de lieutenant-colonel.

C'est un homme qui a « de la graine ». Le pays tout entier, le parti radical auquel il fut fermement dévoué, la ville de Monthey et ses parents et amis peuvent se flatter d'avoir mis en l'occurrence « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ».

Nous lui souhaitons une législature pleine de satisfactions et de fructueuses réalisations.

Edouard Morand.

Il vaut mieux assister les infirmes en les faisant travailler que de les assister pour rien. Pro Infirmis poursuit la réintégration des infirmes dans la vie normale... très probablement grâce à votre don.

Vente de cartes Pro Infirmis : compte de chèques postaux dans chaque canton. Compte de chèques romand et parrainages : II 258.

REPARATIONS SOIGNEES
et confection d'articles en cuir
maroquinerie
Paul DARBELLAY Martigny-Ville
Avenue de la Gare

MARTIGNY-GARE
Café-Restaurant
ALPINA
Vins de 1er choix
Bonne cuisine
Ernest KOCH, tenancier

ENTRE AMIS

Le bon exemple est un grand conquérant

Vous avez sans doute souvent entendu ce dicton : « La valeur n'attend pas le nombre des années. »

Il existe, de par le vaste monde, une foule de génies, d'êtres prodigieusement doués, vous trouvant en quelques secondes la solution exacte de problèmes que bien des adultes n'arrivent pas à résoudre sans risques d'erreurs.

Et certains répètent que les enfants les plus intelligents ou les plus éveillés ne sont pas destinés à une longue vie et qu'ils seront appelés très tôt à partir pour l'au-delà, car ils ne sont pas faits pour les compromissions et les vissicitudes terrestres.

Il ne faut pas prendre à la lettre les réflexions des personnes prétendant tout savoir, tout prévoir, le pire comme le meilleur. Chacun peut se tromper dans ses appréciations, car nul n'est doué du don d'intuition.

Il est bon que nos enfants soient doués d'un esprit inventif, qu'ils s'intéressent très tôt à ce qui se passe dans leur milieu et qu'ils soient guidés avec sagesse et précaution dans le chemin de la vie pratique. Il faut savoir doser les conseils et ne pas craindre de faire appel à leur attention soutenue. Car il est prouvé que les enfants laissés à eux-mêmes, non stimulés, prennent peu à peu le pli de la paresse, estimant à bon droit qu'ils n'ont pas lieu de se faire de soucis inutiles, les parents étant là pour parer à toute éventualité...

Trop de parents pensent bien faire en laissant reposer la mémoire de leurs rejetons et préfèrent les voir jouer, se divertir, plutôt que se mettre sérieusement à l'œuvre et à l'étude. Ils ignorent peut-être que le cerveau doit être rodé de bonne heure et que ce n'est pas seulement à quinze ou à vingt ans que l'on peut commencer cette formation juvénile.

Des parents donnant l'exemple du travail accompli avec ponctualité et sérieux, stimulent le désir de leurs enfants de faire honneur aux traditions familiales et les incitent à respecter, sans jamais les enfreindre, les lois et règlements édictés par la morale et les pouvoirs civils ou religieux.

Lorsqu'un pays a le privilège de posséder des familles unies, sobres, laborieuses, foncièrement chrétiennes, l'avenir de la nation est assuré. Mais si, par malheur, ces familles sont divisées par la haine et par la jalousie, la ruine de la communauté ne tardera pas à se faire sentir au détriment de la paix sociale.

Il faut donc tout mettre en œuvre pour assurer cette stabilité sociale et permettre aux hommes de vivre en frères, de s'entraider lorsque c'est nécessaire, de se comprendre et de s'aimer selon le précepte de la charité la plus réelle, base primordiale de la loi d'amour.

Pas de grands mots, mais simplement des actes ! al.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Modestes débuts

Les biographies de presque tous les grands hommes d'affaires américains disent qu'à leurs débuts, ils exercèrent la profession de porteurs de journaux. Voici l'explication de cette sorte de légende :

Aux USA, six jours sur sept on tire 1772 quotidiens.

Le dimanche, paraissent 549 hebdomadaires tirés à 46 millions d'exemplaires. Or, il n'existe pas d'organisme ayant le monopole de la distribution de cette masse de papier.

Et comme les américains ont l'habitude de recevoir leur journal avant le petit déjeuner, beaucoup de gens (entre autres des étudiants) portent les journaux à domicile le matin de très bonne heure, afin d'augmenter leurs ressources.

On compte près de 250.000 « little merchants » parmi les adolescents, qui vendent ainsi les publications à leur compte.

Les hommes de ménage

Une statistique de l'Institut Gallup a révélé que dans tout le territoire des USA, 33% des maris font la vaisselle et 60% aident aux autres travaux domestiques.

Plus les Etats sont évolués, plus cette proportion est élevée. Ainsi, dans l'Etat de la Nouvelle-Angleterre, 80% des hommes se livrent aux travaux ménagers et 76% pour la seule ville de New-York.

Appel au secours !

Dans la banlieue de Lima (Pérou) un passant est attaqué par des bandits qui l'assomment à moitié, lui prennent son argent, ses bijoux et le laissent meurtri sur le côté de la route.

Le blessé voyant deux autres voyageurs, appelle au secours. Ces derniers s'approchent, le mettent knock-out et lui enlèvent ses vêtements et ses chaussures. Heureusement, cela se passait en été !

TOUR D'HORIZON

LA SOUVERAINETE ALLEMANDE

Les déclarations américaines sur le réarmement allemand, qui ont immédiatement suivi la proclamation officielle d'indépendance de la République de Bonn, n'ont pas été sans provoquer certaines réactions de la presse française. Inquiétude quant à l'attitude future de la nouvelle Allemagne souveraine, tel est en général le thème de ces préoccupations. « Les Français espèrent, dit notamment l'« Aurore », que les cinquante millions d'Allemands de l'Ouest, réadmis parmi les peuples libres comme citoyens d'une libre république, aient vraiment compris qu'il ne s'agit plus de chausser les mêmes bottes, ni de repartir du même pas. »

L'Europe occidentale unanime — y compris la France après moult réticences, il est vrai — ont reconnu comme une nécessité politique la restauration allemande. L'Amérique ne cache pas qu'elle donnera tout son appui à l'Etat allemand reconstitué, en vue d'un réarmement intensif. C'est pour elle la consécration de la politique atlantique qu'elle n'a cessé de préconiser et à laquelle la France a fini par se rallier bon gré, mal gré. Il paraît un peu tard, dès lors, pour supputer d'ores et déjà les conséquences des accords que les gouvernements successifs ont établis avec Bonn et que le parlement français a ratifiés... après que le temps de la réflexion lui eût été d'ailleurs largement réparti. Il faut savoir prendre ses responsabilités en temps utile et il y a un vieux proverbe qui dit que « lorsque le vin est tiré, il faut le boire ». Il ne reste plus qu'à espérer que l'avenir dissipe les craintes nées d'un passé chargé de souvenirs tragiques.

Le relèvement rapide de l'Allemagne occidentale durant ces dix dernières années et son entrée à l'OTAN constituent un événement politique d'une importance imprévisible mais certainement majeure. Il s'agit maintenant d'un état de fait et de droit qui ne peut plus être remis en cause. Mais, au carrefour où se rencontrent l'Est ou l'Ouest, le moment paraît venu de choisir entre un « modus vivendi » convenable ou une course aux armements qui ne peut mener qu'à la ruine.

LES COMPLICATIONS ASIATIQUES

A Paris, la situation actuelle de l'Indochine est la source de beaucoup de soucis et l'on y parle, ces jours-ci, un peu moins de l'Afrique du Nord — quitte à y revenir bientôt, d'ailleurs ! Les trois puissances occidentales ont en ce moment dans la capitale française des entretiens sur les problèmes du Sud-Est asiatique et de l'Extrême-Orient. Comme l'on sait, les Etats-Unis jouent une partie serrée à Saïgon où ils entendent mener avec la France une politique commune axée sur le gouvernement Diem, sans exclure l'entente éventuelle avec Bao Daï. Mais il faut compter avec d'autres courants, quoique le « dollar » ait aussi là-bas, en ce moment, une cote privilégiée ! Les Américains considèrent Diem comme la seule personnalité capable de faire un effort de création d'un régime « démocratique et anti-communiste ». Une rencontre avec « l'empereur de Cannes » ne leur semble pas absolument nécessaire en ce moment... du moment que Diem n'y tient pas. Jusqu'à présent, les divergences entre les Etats-Unis et la France n'ont pas encore permis d'arriver à un accord sur la méthode.

A Formose, la solution recherchée est loin d'être en vue, les offres de Chou En Lai, faites par intermédiaires, n'ayant pas réussi à faire sortir le Département d'Etat américain de sa « réserve ». Autrement dit, la situation actuelle s'éternise avec tous les risques qu'elle comporte et l'on compte, sans savoir s'il faut y croire, sur une action apaisante de la diplomatie britannique à Washington et même sur les conseils de modération que l'URSS pourrait être intéressée à donner, d'autre part, aux Chinois.

PROBLEMES EUROPEENS

Pour l'instant, l'intérêt se porte sur le principe d'une conférence des quatre puissances occidentales avec Moscou et il est fortement question, paraît-il, de la tenir sur le sol helvétique neutre et hospitalier.

Un bon point : la réunion préparatoire des ambassadeurs à Vienne proposerait à Molotov de venir signer dans cette ville à la fin de la semaine le traité autrichien ! Ce serait pour vendredi.

Voici donc dix années écoulées depuis l'armistice du 7 mai 1945 — anniversaire discrètement célébré et rappelé, cette fois — et que de questions en suspens ! « Si vis pacem para bellum », proclame le vieil adage romain ; et pourtant, la préparation de la paix prend de nos jours plus de temps que celle de la guerre.

Alphonse Mex.

Une entreprise mondiale en plein essor

Au cours de l'assemblée générale des actionnaires des entreprises Sulzer Frères S. A., à Winterthour, le président de la délégation du conseil d'administration, M. Georges Sulzer, a donné des renseignements du plus haut intérêt sur la marche de l'entreprise. Au cours de l'exercice 1954, qui a été bon, la demande a augmenté fortement et l'entrée des commandes a atteint un niveau extraordinaire, puisque leur montant total atteint 330 millions de francs pour le groupe.

Le département de construction des moteurs pour bateaux a connu une activité extraordinaire. Les gros moteurs Sulzer occupent le quatrième rang dans la statistique des bateaux moteurs de la flotte commerciale du monde entier jaugeant plus de 3000 tonnes. Les perspectives de cette branche peuvent être considérées avec optimisme ; à l'heure actuelle déjà, la capacité de production est insuffisante pour faire face à la demande, il faut prolonger les délais de livraison.

En corrélation avec la participation de Sulzer aux recherches atomiques, l'orateur a mentionné un succès remarquable obtenu par les entreprises Sulzer, le procédé de distillation pour l'obtention d'eau lourde. Après des essais prolongés, en Suisse, Sulzer a été chargé il y a quelque temps de livrer une installation pour la production de l'eau lourde nécessaire à l'exploitation du réacteur atomique suisse.

L'année dernière, Sulzer a commencé également à livrer régulièrement des moteurs à réaction Ghost, fabriqués sous licence anglaise, et qui sont montés à Emmen, sur les chasseurs à réaction Venom. Enfin, les machines à tisser Sulzer ont été installées l'année dernière dans une quinzaine d'entreprises, et l'intérêt va croissant pour cette installation, qui permet d'abaisser le coût de production. Au cours de l'exercice 1954, les entreprises Sulzer ont versé 73 millions de francs en salaires, traitements et gratifications et 6,6 millions aux institutions de prévoyance sociale.

Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux II c 782
Adresses officielles : Correspondance : Comité central de l'A. V. F., pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes : Ass. Val. de Football, Sion.
Tél. : Président, Sion (027) 2 16 42 ; Secrétaire, Sion (027) 2 25 77

Communiqué officiel No 42

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE LE 8 MAI 1955.

CHAMPIONNAT SUISSE

2e ligue :

Saxon I-Sierre II	6-1
Lutry I-Vignoble I	4-1
Chippis I-Saint-Léonard I	3-1
Viège I-Saint-Maurice I	6-1
Pully I-Stade Lausanne I	1-7

3e ligue :

Brigue I-Grône I	1-1
Sion II-Ardon I	2-2
Fully I-Dorénaz I	forfait 3-0
Muraz I-Vouvry I	3-7

4e ligue :

Sierre III-Raron II	renvoyé
Montana I-Viège II	8-0
Ayent I-Lens I	renvoyé
Grimisuat I-Riddes II	4-2
Fully II-Troistorrents I	3-2
Martigny III-Evionnaz I	1-5
Ardon II-St-Léonard II	renv.

CHAMPIONNAT CANTONAL

Juniors A :

Sion II-Martigny I	2-4
St-Léonard I-Monthey II	2-1
Leytron I-Vétroz I	renvoyé
VouvryI-Conthey I	5-1
Martigny II-Sierre II	1-3
Chippis I-Vernayaz I	3-1
Ardon I-Riddes I	2-5

2. RESULTAT DU MATCH DU DIMANCHE LE 1er MAI 1955.

Championnat suisse : 4e ligue : Sierre III-Lens II, 3-0 (forfait).

3. AMENDES.

Le F. C. Lens est amendé de Fr. 20,— pour forfait à l'occasion du match de 4e ligue du 1er mai 1955, Sierre III-Lens II.

Le F. C. Sierre est amendé de Fr. 20.— pour forfait à l'occasion du match championnat suisse juniors A interrégional du 2 avril 1955, Servette jun. A I-Sierre jun. A I.

Le F. C. Dorénaz est amendé de Fr. 20,— pour forfait à l'occasion du match championnat suisse 3e ligue du 8 mai 1955, Fully I-Dorénaz I.

4. SUSPENSIONS.

Championnat suisse : 1 dimanche à Gilléron René, Lutry I ; 3 dimanches à Albrecht Hubert, Brigue I ; 3 dimanches à Grand Georges, Grône I ; 6 dimanches à Borgeaud Claude, Muraz I ; 3 dimanches à Berrut Henri, Vouvry I ; 3 dimanches à Muller Bernard, Viège II.

5. CHANGEMENT AU CALENDRIER.

Le match de 2e ligue Saxon I-Viège I prévu pour le 29 mai est fixé au 5 juin 1955.

Le match de 2e ligue Viège I-Lutry I prévu pour le 5 juin est fixé au 29 mai 1955.

6. CALENDRIER.

15 mai. — 4e ligue : Lens II-Viège II ; Salquenen I-Montana I ; Sierre III-Raron II ; Ayent I-Ardon II ; Lens I-Conthey I.

Juniors A : Groupe interrégional : Sion I-Etoile Sporting I ; Sierre I-International.

Juniors A : 2e Série : Leytron I-Vétroz I.

19 mai (Ascension). — 4e ligue : Ayent I-Lens I.

22 mai. — 3e ligue : Sion II-Châteauneuf I ; **4e ligue :** Ardon II-Saint-Léonard I. **Juniors A :** Ardon I-Martigny II.

29 mai. — Juniors A : Vouvry I-Ardon I.

7. CHAMPIONNAT CANTONAL JUNIORS A.

Nouveau groupe pour le titre de champion valaisan du championnat cantonal juniors : Viège I, Sierre I, Sion I, Monthey I.

CALENDRIER. — 22 mai : Sion jun. A I-Monthey jun. A I ; Sierre jun. A I-Viège jun. A I.

29 mai : Viège jun. A I-Sion jun. A I ; Monthey jun. A I-Sierre jun. A I.

5 juin : Monthey jun. A I-Viège jun. A I ; Sion jun. A I-Sierre jun. A I.

8. JOUEURS SUSPENDUS POUR DIMANCHE LE 15 MAI 1955. — **Championnat suisse :** Crettaz Roger, Ardon II ; Bessard Joseph, Ardon I.

9. JOUEUR SUSPENDU POUR JEUDI LE 19 MAI 1955 (ASCENSION). — **Championnat suisse :** Vannay Maurice, Muraz jun. A I.

Le Comité central de l'A. C. V. F. :
Le président : René FAVRE.
Le secrétaire : Martial GAILLARD.

PREMIÈRE LIGUE

Sion-US Bienne-Boujean, 4-2

Le FC Sion vient de remporter sa quatrième victoire consécutive en championnat. C'est devant 2000 spectateurs que les Sédunois ont triomphé de Bienne-Boujean. M. Domeniconi de Genève a arbitré la rencontre à la perfection, mais il faut dire que sa tâche a été grandement facilitée par la correction des deux formations. A la suite de certains événements, on pouvait s'attendre à certaines manifestations de la part du public valaisan ; il n'en a rien été et les spectateurs de la plaine du Rhône ont donné une belle leçon de sportivité à ceux qui doutaient de leurs intentions.

La partie a été placée quasi entièrement sous la domination valaisanne. Sans cesse à l'attaque, Sion a produit un jeu d'une réelle valeur. A la 3e minute déjà, Germanier était sur le point de marquer lorsqu'il fut projeté à terre. Mathez tira le penalty avec précision mais au prix d'une belle détente, Bégni parvint à dégager la balle. Loin de se décourager, les Sédunois produisirent un splendide effort et après quelques tentatives infructueuses, Germanier, très actif, put ouvrir le score à la suite d'un violent shoot pris de 25 mètres environ. Il fallut attendre la 28e minute pour assister à la première descente de Boujean qui se termina par un tir de Graber qui passa au-dessus des buts de Panchard. Alors que Sion dominait dans tous les compartiments de jeu, c'est au contraire les Bernois qui marquèrent d'une manière très opportuniste par l'intermédiaire de Zurcher. Sion réagit aussitôt et 30 secondes après. Herren sauvait une situation désespéré en déviant la balle de la main. Cette fois Mathez marqua sans rémission, si bien que le FC Sion menait au repos par 2-1.

La reprise fut plus partagée, et après une tentative sédunoise, Boujean domina nettement pendant 5 minutes. Des situations épiques se déroulèrent devant la cage de Panchard, et à la 12e minute Bœgli égalisait. Sion riposta immédiatement et quelques instants plus tard, après que Théoduloz eut envoyé la balle sur la barre, Christen trompait Begni très adroitement. Les Sédunois insistaient et à la 31e minute, Mathez établissait le score final.

P. A.

AUTO-ECOLE R. FAVRE
Camions
Voitures
Cars
Sion tél. 2 18 04 et 2 26 49 - Martigny 6 10 98

L'USBB battue à Sion

Martigny écrase Union Lausanne et Monthey perd à Morges
Viège lutte contre la relégation

PREMIERE LIGUE. — Sion-Boujean 4-2, Martigny-Union 7-0, Forward-Monthey 4-3, Montreux-Vevey 2-5, Central-Aigle 2-4.

Les Biennois risquent d'avoir chanté victoire beaucoup trop tôt sur les toit et affiché prématurément leur mépris pour les équipes valaisannes. Sion, comme on le voit, n'a pas tardé à relever le gant et donna une bonne leçon de modestie à l'USBB. Ce magnifique succès des Mathez, Christen, Héritier et consorts fait maintenant du onze sédunois un troisième candidat pour le titre, puisqu'il a rejoint théoriquement Boujean et n'est plus qu'à un point de Montreux, copieusement battu par Vevey. Tous les espoirs sont permis au FC Sion, sans oublier que Sierre, au repos dimanche, reste également en course.

Monthey a perdu un peu de terrain à la suite de sa défaite face à Forward, mais il n'en garde pas moins quelques chances pour le sprint final.

On regrette aujourd'hui que Martigny ait cédé si stupidement, ce printemps, des points à sa portée car. s'il continue à jouer comme ces deux derniers dimanches, peu d'adversaires pourront lui résister d'ici la fin du championnat. Les Martignerains auront la satisfaction de terminer à un bon rang.

	J.	G.	N.	P.	Goals	Pts
Boujean	18	10	4	4	53-33	24
Montreux	17	9	5	3	35-23	23
Sion	17	10	2	5	39-35	22
Sierre	17	9	3	5	26-18	21
Monthey	17	8	4	5	31-25	20
Forward	19	8	4	7	33-34	20
Martigny	18	8	4	7	46-28	19
Vevey	18	6	5	7	25-24	17
La Tour	18	7	1	10	36-36	15
Aigle	19	5	4	10	34-60	14
Union	17	4	5	7	29-37	13
Central	17	1	2	14	23-57	4

* Sion-La Tour et Sierre-Monthey sont à l'affiche du 15 mai. Amicalement, Martigny-Payerne.

DEUXIEME LIGUE. — Saxon-Sierre II 6-1 ; Lutry-Vignoble 4-1 ; Chippis-Saint-Léonard 3-1 ; Viège-Saint-Maurice 6-1 ; Pully-Stade 1-7.

Comme prévu, la journée a été très favorable aux FC Chippis et Viège, l'un et l'autre vainqueur avec des scores qui démontrent une ferme volonté de sortir de l'impasse. Lutry et Stade sont encore venus à leur aide en pulvérisant Vignoble et Pully. Tant et si bien que ces deux dernière équipes se trouvent reléguées au bas du classement. Pully n'a plus qu'un match à disputer et devra le gagner pour espérer conserver sa place en 2e ligue.

	J.	G.	N.	P.	Pts
Stade	19	14	2	3	30
Lutry	17	11	4	2	26
Saint-Maurice	18	8	3	7	19
Sierre II	18	7	5	6	19
Saxon	18	7	3	8	17
Saint-Léonard	17	7	2	8	16
Chailly	19	7	2	10	16
Chippis	19	6	3	10	15
Viège	18	3	8	7	14
Vignoble	18	6	2	10	14
Pully	19	5	4	10	14

TROISIEME LIGUE. — Brigue-Grône 1-1, Sion II-Ardon 2-2, Fully-Dorénaz 3-0 (forfait), Muraz-Vouvry 3-7.

Brigue a arraché un demi-succès qui lui permet de laisser au FC Chamoson le soin de défendre sa place en Troisième Ligue lors des inévitables rencontres de relégation. Celles-ci l'opposeront au FC Dorénaz, dernier du groupe II.

QUATRIEME LIGUE. — Montana-Viège II 8-0, Grimisuat-Riddes II 4-2, Fully II-Troistorrents 3-2,

Plusieurs matches ont été renvoyés pour des motifs que nous ignorons. Cela ne change d'ailleurs rien quant à la situation dans les groupes. A relever la brossée infligée aux réserves du Viège par Montana. La revenche d'un certain 4 à 0 du dimanche précédent a été terrible !

F. Dt.

Martigny - U. S. Lausanne, 7-0

La très belle journée de dimanche invitait plutôt au dolce farniente ou à une agréable promenade à travers la campagne verdoyante et fleurie. Il se trouva quand même plus de 600 personnes qui préférèrent diriger leurs pas vers le stade municipal. On était curieux de voir si Martigny confirmerait son réveil contre un adversaire soi-disant plus fort qu'Aigle.

Le résultat est là, propre comme un sou neuf. Les « grenat » ont tenu leurs promesses, soufflé les derniers doutes qui pouvaient subsister. La réintroduction de Gollut au centre de la ligne d'attaque a produit ce miracle de redonner à toute l'équipe une assurance superbe, du mordant aux avants et un goût visible à la lutte. Tout cela parce que Gollut possède, à côté de sa propre technique, un sens inné du football, sait jouer et faire jouer selon les principes qui ont fait leurs preuves. Ses ouvertures, ses feintes et ses combinaisons restent des modèles du genre.

Il arrive alors que ses coéquipiers n'ont plus qu'à se laisser courir (ce qu'ils font d'ailleurs très bien) et à ramener la balle aussi souvent que possible dans les 16 mètres adverses. C'est bien rare si le pied ou la tête de leur avant-centre ne se trouve pas sur sa trajectoire pour la dévier au bon endroit. Dimanche, cela s'est produit cinq fois !

Le film de la partie nous montre évidemment une supériorité indiscutable de Martigny pendant tout le match. Il faut attendre cependant 32 minutes pour applaudir le premier but, obtenu par Gollut sur passe en profondeur de Giroud II. Les attaques déferlent dans le camp vaudois, mais sa défense tient bon ou les tirs passent de peu à côté de la cage du gardien Crottaz. On arrive au repos avec un petit but d'avance.

Union va probablement lancer son offensive habituelle après le thé. Effectivement, ses avants partent à la reprise du jeu et l'inter Guignet tire sur l'angle supérieur du poteau ! C'est un feu de paille que Martigny étouffe rapidement. Remondeulaz envoie un bolide sur le poteau à son tour, puis l'ailier droit martignerain déplace le jeu brusquement à l'aile gauche où se trouve Giroud II. Celui-ci centre à mi-hauteur et Gollut marque d'une reprise à bout portant. Rausis oblige Crottaz à mettre en corner une balle pointée sous la latte avant que Giroud II, sur centre ras-terre de Remoudeulaz, batte pour la troisième fois le gardien lausannois.

Des situations extrêmement périlleuses se déroulent dans la zone de défense des visiteurs. Remoudeulaz tombe au moment de shooter, Gollut place le cuir à 10 cm. du poteau et Sarrasin tire si violemment que Crottaz doit s'y prendre en deux fois pour stopper. Enfin Gollut se présente seul devant le portier d'Union, le dribble et marque le N° 4. Le grand Michel revient boîtant bas de son exploit et doit sortir se faire soigner. Quatre minutes plus tôt, un Lausannois avait quitté le terrain, blessé également.

On joue donc à dix de part et d'autre. Union se fait dangereux et obtient deux corners, mais sans succès. Sur une contre-attaque, Abbet loupe la cage à 3 mètres. Le blessé d'USL rentre, Gollut le suit peu après. Ce dernier conduit de brillantes offensives et trois buts, aux 40e, 42e et 43e minutes, sont à nouveau réalisés, dont l'un sur penalty. Union, complètement débordé concède un deuxième « onze mètres » à l'ultime minute, mais le tir part, volontairement ou non, largement à côté.

Martigny a fait une remarquable exhibition d'ensemble. Le jeu s'est montré vite ,les passes précises. Le marqueur de buts étant revenu, la victoire ne pouvait que récompenser une équipe aussi décidée. Union comme Aigle en a fait largement les frais. A la décharge des visiteurs, disons que Zimmermann et Aubort manquaient chez eux. Brader et Maucci ne les firent pas oublier...

Dt.

DEUXIÈME LIGUE

Viège I-Saint-Maurice I, 6-1

Pour beaucoup ce résultat fut une surprise. Saint-Maurice qui est à l'abri de tous les soucis s'est présenté avec plusieurs juniors. Viège, par contre, toujours menacé par la relégation, laissa sur la ligne de touche son entraîneur et a introduit le vétéran Hermann Müller (42 ans) qui réussit à marquer le premier but de la partie.

Viège prit l'avantage dans la première partie du jeu et arriva à marquer encore deux fois par Gallai.

Au début de la seconde mi-temps, Viège réussit encore deux buts par Louis Müller et Zurbriggen. Mais dès cet instant, ce fut l'effondrement de l'équipe haut-valaisanne. Pendant vingt minutes, Saint-Maurice fut supérieur, mais il manquait de réalisateurs dans sa ligne d'attaque. Saint-Maurice sauva l'honneur et Viège, par Mazotti marqua encore un sixième but.

Saxon-Sierre II, 6-1

Ce match était d'importance pour les locaux, puisque, en cas de victoire, ils étaient hors de souci.

Pour la circonstance, Saxon avait modifié son équipe et avait à nouveau fait appel à Wanner.

Cette décision s'est avérée fort judicieuse et dès les premières minutes Saxon attaqua à outrance, si bien qu'à la mi-temps le score était de 3-0 en sa faveur.

Après la pause, bien que jouant contre la bise, les joueurs saxonnais s'organisèrent tant et si bien qu'à la fin du temps réglementaire, la marque était portée à 6 à 1.

Les buts furent marqués par Wanner (2), Favre (2) Barbieri (1) et un auto-goal.

Saxon jouait dans la composition suivante : Guéron, Rossier, Rausis, Pitteloud, Crettenand, Felley II, Felley I, Barbieri, Favre, Wanner, Reuse. Tine.

Kilométrage

D'après les calculs faits au cours d'un certain nombre de matches de football, on a établi que les inters couvraient environ 12 km., les ailiers et les demi-ailes 10 km.,, l'avant-centre et les arrières 8 km., le demi-centre 5 km. et le goal 500 m. Quant à l'arbitre il parcourt en moyenne 10 km.

CYCLISME

Le Suisse Strehler (21 ans) gagne le
TOUR DE ROMANDIE

Genève-Sainte-Croix, 219 km. 500 : les deux faits principaux de cette seconde étape du Tour ont été la sensationnelle échappée de Kubler pendant 100 km. (il prit jusqu'à 5 minutes au peloton) et l'effondrement en fin de course... de Kubler. Toute l'histoire de la journée se trouve dans ces trois lignes. Ferdi avait fait

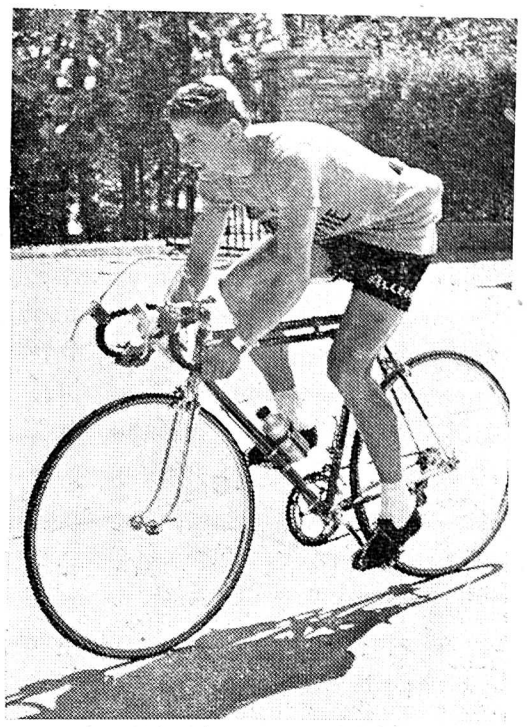

Le vainqueur René Strehler

un beau rêve, mais il commit peut-être une grande faute tactique en s'enfuyant déjà au 90e kilomètre. Le froid et la pluie réunis, ainsi que l'énergique réaction d'un peloton comprenant Monti, Forestier, Koblet, Fornara, etc. eurent raison de la courageuse tentative de l'aigle d'Adliswil. Dommage, car ce sont de tels exploits qui devraient être récompensés.

Le Montheysan Jordan abandonna.

1. Monti (Italie) 6 h. 15'37" ; 2. Jean Forestier (France) 3. R. Strehler (Suisse) 4. M. Fernandez (France) 5. Max Schellenberg (Suisse) 6. Charly Gaul (Luxembourg) 7. Hugo Koblet (Suisse) 8. Otto Meili (Suisse) 9. François Mahé (France) 10. P. Fornara (Italie) 11. Carlo Clerici (Suisse) 12. P. Giudici (Italie) 13. W. Serena (France) 14. Barone (France) tous le même temps que Monti ; 20. Ferdy Kubler (Suisse) 6 h. 20'56", etc.

Sainte-Croix-Fribourg, 140 km. : samedi matin, Strehler a faussé compagnie à tous les concurrents entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds et, magnifique de courage et de ténacité, a continué seul la course jusqu'à Fribourg. Il y arriva avec près de 4 minutes d'avance sur un peloton comprenant tous les gros bras. Strehler reprit ainsi le maillot vert.

1. René Strehler (Suisse) 3 h. 43'21", moyenne 37 km. 620 ; 2. Otto Meili (Suisse) 3 h. 47'17" ; 3. Hugo Koblet (Suisse) 4. Alfredo Pasotti (Italie) 5. E. Bertoglio (Italie) 6. Ex-aequo, le peloton dans le même temps que Meili.

Fribourg - Fribourg, 53 km., contre la montre : l'épreuve de vérité a vu naturellement Hugo Koblet s'imposer avec son extraordinaire aisance, battre un Kubler déchaîné et laisser assez loin derrière lui des Fornara, Monti, etc. Strehler résista admirablement, améliorant même son temps sur ses rivaux directs.

1. Hugo Koblet (Suisse) 1 h. 14'22" ; 2. Ferdy Kubler (Suisse) 1 h. 15'33" ; 3. Rolf Graf (Suisse) 1 h. 15'37" ; 4. René Strehler (Suisse) 1 h. 18'17" ; 6. Fornara (Italie) 1 h. 18'47".

Fribourg-Monthey, 181 km. : on attendait la contre-offensive des grands, des Italiens, de Koblet notamment. Rien de tout cela ne s'est produit et c'est le brave et talentueux Graf (l'élève de Kubler) qui s'échappa dans la montée du Pillon et tint le coup jusqu'à l'arrivée, malgré la grimpée de Villars en fin de course.

1. Rolf Graf (Suisse) 5 h. 12'13" ; 2. Arrigo Padovan (Italie) 5 h. 15'50" ; 3. Max Schellenberg (Suisse) 5 h. 15'52" ; 4. Alcide Vaucher (Suisse) 5 h. 17'17" ; 5. Bruno Monti (Italie) même temps, etc.

Classement général final : 1. R. Strehler (Suisse) 22 h. 35'03" ; 2. Hugo Koblet, 22 h. 38'07" ; 3. Max Schellenberg (Suisse) 22 h. 38'20" ; 4. Bruno Monti (Italie) 22 h. 38'54" ; 5. Carlo Clerici (Suisse) 22 h. 39'46" ; 6. Charles Gaul (Luxembourg) 22 h. 39'48" ; 7. Pasquale Fornara (Italie) 22 h. 40' ; 8. Jean Forestier (France) 22 h. 40'57" ; 9. Walter Serena (Italie) 22 h. 41'14" ; 10. Marcel Fernandez (France) 22 h. 41'15".

L'équipe suisse au Tour d'Italie

Le comité national (S. R. B.-U. C. S.) a pris contact avec les coureurs suisses lors du Tour de Romandie. Il a désigné l'équipe suivante pour le Tour d'Italie : Hugo Koblet, Carlo Clerici, Max Schellenberg, Remo Pianezzi, Otto Meili, Fausto Lurati, Emilio Croci-Torti.

Strehler n'a pas été sélectionné car le comité national a estimé qu'un coureur si jeune ne devait pas se surmener prématurément.

Pellaud (Martigny) 3e au Prix Ménétrey

Cinq juniors du VC Excelsior ont participé au Prix Ménétrey (80 km.) organisé par la Pédale genevoise. Les Martignerains ont bien couru et quatre d'entre eux, Pellaud, Luisier, Amsler et Lonfat, ont terminé dans le peloton du vainqueur, Echenard de Genève. Il s'en fallut de peu que Raphy Pellaud remportât le sprint. Hélas, il accrocha le bord du trottoir avec une pédale et perdit un instant son rythme à 100 m. du but. Sa troisième place est toutefois réjouissante. Luisier, quoique souffrant, s'est classé second au Prix de la montagne.

Dimanche prochain, les jeunes de l'Excelsior prendront part à Genève encore, à une course de 102 km. La victoire leur sourira-t-elle enfin ? Cette belle activité le mériterait.

TROISIÈME LIGUE

Sion II-Ardon, 2-2

L'intérêt de cette partie se concentre sur le fait que les deux équipes cherchent leur meilleure formation en vue des finales pour l'ascension en Deuxième ligue (Sion) et de la Coupe Valaisanne (Ardon).

Ardon gagne le toss et joue contre le soleil et le vent. Ce handicap se fera sentir tout au long de la première mi-temps. Le carré magique du WM sédunois fonctionne à merveille et construit de superbes attaques souvent gâchées par les avants de pointe. Il faut dire à la décharge de ces derniers que la défense des visiteurs se montre impitoyable dans le marquage. Cependant, Allégroz M., en couvrant magnifiquement sa balle, se débarrasse de deux adversaires et marque en finesse le premier but. Ardon manque de précision dans ses contre-attaques bien que Genolet et Bérard manquent de peu l'égalisation.

La physionomie du match change au second time. Les visiteurs se lancent franchement à l'assaut de Lagger. Leur jeu, moins académique que celui des Sédunois est toutefois plus effectif. Un centre-shoot de Bérard termine sa coures au fond des filets, de façon assez heureuse. Les locaux réagissent sporadiquement. Un coup franc à 17 mètres de Cathrein donne l'avantage au leader, Gaillard R. étant trompé par un rebond de la balle. 2 à 1, 20 minutes avant la fin. Loin de se décourager, Ardon repart et Genolet égalise de façon splendide en prenant Lagger à contre-pied. Tour à tour, Rebord, Frossard (deux fois) et Fellay sont en bonne position mais soit par précipitation soit par malchance, ils ratent leur affaire. Les équipes sont renvoyées au vestiaires sur le score de 2 à 2.

Le partage des points est équitable. Sion a dominé territorialement mais Ardon a tenu ferme en défense et l'attaque s'est montrée plus dangereuse que celle d'en face. Xam.

GYMNASTIQUE

Championnats valaisans aux engins

La section de Sion, chargée d'organiser la finale des championnats valaisans aux engins, a eu l'excellente idée d'organiser cette manifestation à Vétroz, localité où la gymnastique n'est pas très connue. Cette manifestation a remporté un réel succès et c'est devant une salle comble que les gymnastes valaisans se sont produits. C'est avec satisfaction qu'on a pu enregistrer un grand progrès de la part de nos artistiques.

En catégorie individuelle, la lutte fut passionnante à suivre et un long duel opposa le Sédunois Ebiner, vainqueur de la dernière fête cantonale de Martigny, au Haut-Valaisan Salzmann, de Naters. Aux anneaux, aux barres parallèles et aux préliminaires les deux gymnastes firent des résultats sensiblement égaux, mais au cheval Ebiner prit un net avantage sur son rival et dès lors le titre ne pouvait plus lui échapper. Dernière discipline de la soirée, le reck permit aux dix participants de présenter un magnifique travail.

La victoire d'Ebiner est très méritée, ce sympathique gymnaste ne cesse de progresser et il peut encore nous apporter de nombreuses satisfactions.

Par équipes, c'est la belle formation de Naters qui l'emporte. Formée de gymnastes jeunes, l'équipe de Naters qui, ne l'oublions pas, a formé les frères Thomi, deux membres de notre équipe nationale, est promise à un bel avenir. Naters gagne pour une année le challenge offert par M. S. Antonioli, président d'honneur de l'Association valaisanne de gymnastique à l'artistique.

C'est M. Landry, président de l'Association valaisanne qui procéda à la distribution des prix et qui clôtura cette manifestation.

Aucun accident ne fut à déplorer, et l'organisation de la section de Sion fut parfaite. P. A.

Equipes : 1. Naters, 252,30 points ; 2. Sion, 243,90 ; 3. Brigue, 242,20.

Individuels : 1. Ebiner Michel, Sion, 86,90 ; 2. Salzmann B., Naters, 85,40 ; 3. Guinchard A., Brigue, 84,90 ; 4. Elsig A., Naters, 83,50 ; 5. Rotzer O., Naters, 83,40 ; 6. Volken A., Naters, 80,60 ; 7. Schmidhalter M., Brigue, 79,50 ; 8. Muller R., Sion, 78,90.

ATHLÉTISME

Championnat valaisan de cross

Viège SFG organisait à la satisfaction générale cette intéressante compétition suivie par près de 500 spectateurs, massés sur tout le parcours.

En cat. B, on a vu Ruffiner Mathias, de Viège mener pendant deux tours, puis se faire coiffer au troisième et dernier tour par Roger Moos, d'Ayent. En cat. A, c'est Sierro Gilbert, de Sion qui prit d'abord le commandement, mais fut relevé au second tour par les frères Truffer en grande forme.

En tout, ce sont 70 coureurs qui prirent le départ dans les différentes catégories. Chiffre encourageant pour les dirigeants de nos athlètes-gymnastes qui voient d'année en année leurs efforts porter des fruits.

Catégorie A : 1. Truffer Richard, Viège SFG, 18'17" 2. Truffef Otto, Viège ; 3. Sierro Gilbert, Sion ; 4. Coquoz Maurice, SFG Saint-Maurice ; 5. Jordan Markus, Brigue ; 6. Zanola Giardano, Viège ; 7. Lendemann Otto, H.-C. Viège ; 8. Puippe Raymond, SFG Saint-Maurice.

Cat. B : 1. Moos Roger, SFG Ayent, 14'11" ; 2. Ruffiner Mathias, SFG Viège ; 3. Daves Fernand, SFG Saint-Maurice ; 4. Gillioz Gaston, SFG Nendaz ; 5. Delaloye Marcel, SFG Saint-Maurice ; 6. Manz Markus, SFG Viège ; 7. Vocat Jean-Pierre, C.A. Sierre ; 8. Costa Ernesto, SFG Naters ; 9. Burgener Alex, Saint-Germain ; 10. Seiler Rudolf, Glis ; 11. Schwery Robert, Glis.

Juniors A : 1. Moos François, SFG Ayent, 8'50" ; 2. Truffer Herold, SFG Eyholz ; 3. Wenger Otto, Baltschieder ; 4. Rotzer Josef, Agarn ; 5. Zeiter Alex, Viège ; 6. Imhof Walter, SFG Viège.

Juniors B : 1. Millius Werner, SFG Viège, 4'22" ; 2. Bucher Robert, CA Sierre ; 3. Andenmatten Hervé, Saint-Maurice ; 4. Oggier Henri, SFG Nendaz ; 5. Imhasly Paul, Fiesch ; 6. Wellig Alfred, Fiesch.

Le relais IP a été gagné par La Souste devant la SFG de Viège. Le relais cat. A a vu une victoire de justesse des gars d'Eyholz sur ceux de Viège.

IVe Cross-country du Bois-Noir

Une journée splendide, une ambiance du tonnerre, une organisation impeccable, voilà le reflet général de cette compétition sportive, organisée dans toutes les règles de l'art par MM. Constantin, chef IP, et M. Bietry, directeur des sports au Collège Sainte-Marie, sous l'égide bienveillante de l'IP.

Une cohorte de jeunes gens répondent à l'appel ; au départ, nous trouvons 35 équipes qui, réunies sous le commandement expert d'un chef dynamique, vont s'élancer dans cet inconnu inquiétant, avec comme seules armes une boussole et une carte. Le parcours parsemé de difficultés et d'embûches, d'une longueur totale de 8 km., a vu triompher les plus forts.

Cette course, vraie école de volonté, empruntait tantôt la forêt serrée, tantôt la rivière capricieuse aux flos impétueux, pour aboutir aux différents postes disséminés dans cette vaste forêt du « Bois-Noir ».

Voici les principaux résultats :

1. Les Pieds-Nickelés, Sainte-Marie (Fumeaux), 1 h. 20'05" ; 2. Clarmicoufas, Sainte-Marie (Claret B.), 1 h. 21'02" ; 3. Sans-Souci, Sainte Marie (Métrailler M.), 1 h. 25'40" ; 4. O. J. 4, Saint-Maurice (Favre), 1 h. 26'18" ; 5. Les Barbus, Sainte-Marie (Kamerzin), 1 h. 26'46" ; 6. Scolasticat, Saint-Maurice (Paratte), 1 h. 27'05".

En résumé, une réussite entière qui laisse augurer une popularité de plus en plus grande pour ce sympathique cross « bas-valaisan ». Bernard Claret.

Championnat valaisan par branches

Après bien des difficultés, c'est la section de gymnastique de Sierre qui organisera cette rencontre des spécialistes valaisans. La date du 31 juillet prochain a été retenue, soit deux semaines après la fête fédérale de gymnastique à Zurich. Espérons retrouver nos athlètes-gymnastes en grande forme pour cette journée de championnat valaisan.

Une phase du concours hippique d'Aarau : au centre, le vainqueur Andretto montant « Johannisberg »

Les Jeux olympiques

Ce qui, en ce printemps 1955, doit intéresser le public sportif romand au premier chef, c'est la candidature de la ville de Lausanne comme théâtre des Jeux olympiques de 1960. Le comité international olympique va prendre sa décision le mois prochain, dans sa session de Londres. Il y a des candidatures en masse : américaines et auropéennes. Mais, comme les pays d'Europe auront déjà dû aller de l'autre côté de la planète en 1956 (à Melbourne), et qu'ils ont, dans la votation, une majorité écrasante, il ne restera sur les rangs que quatre villes européennes : Budapest, Bruxelles, Rome et Lausanne. Le duel final sera entre Rome et Lausanne. Les Lausannois ont déjà agi directement sur la plupart des votants.

Le Conseil fédéral a fait intervenir ses diplomates dans le monde entier. Dernièrement, les organisateurs vaudois ont tâché de gagner à leur cause les journalistes de partout, en leur montrant les installations, sans omettre de les faire boire et manger, ce qui est très importants dans la branche... Personne ne doute plus que Lausanne organiserait les Jeux à la perfection. Aussi les chances de cette ville sont-elles incontestables.

Mais il y a Rome. C'est une ville prestigieuse, et la capitale d'un grand pays. Cela compte !

Non, ce qu'il faudrait pouvoir faire comprendre aux délégués olympiques, c'est que, pour une ville comme Lausanne, ce sera cette fois-ci, ou jamais : Où bien Lausanne aura les Jeux en 1960, ou bien elle y renoncera définitivement à les organiser mettons pour un siècle. Car rien que les frais de candidature sont énormes. Nous n'avons aucune idée de ce que les édiles lausannois ont déjà dépensé pour faire triompher cette candidature, mais cela va peut-être chercher dans les cinq cent mille francs ou un million. Et nous ne parlons pas de la mise au point des installations. Ça va bien une fois ! Impossible de songer à renouveler cet effort ! Tandis que Rome peut attendre... éternellement !

Ce qui influera sur la décision du comité international olympique, c'est sans doute aussi les difficultés qu'il a actuellement avec Melbourne, qui doit mettre sur pied les Jeux l'an prochain. Il y a des mois et des années que les choses traînent en longueur là-bas, dans le comité d'organisation. L'incertitude règne, et M. Brundage, président de l'olympisme, est dans tous ses états, car il n'est sûr de rien. Il peut tout craindre, même que Melbourne, pour finir, renonce... Cette incertitude, c'est le comble dans l'affreux pour un Américain comme Brundage. Des gens comme lui veulent pouvoir compter sur les gens et les laisser faire. Il a dû aller sur place et alerter le gouvernement australien. On ne l'y prendra plus. Pour 1960, il voudra remettre l'organisation des Jeux à des gens sérieux, en qui il puisse avoir une confiance absolue. Les Suisses lui donneraient cette sécurité. C'est un argument en notre faveur. E. B.

GRAND CONSEIL

La première séance de la session de printemps au Grand Conseil est traditionnellement consacrée aux nominations. Après la messe du Saint-Esprit à la cathédrale, M. Antoine Barras monte donc au fauteuil présidentiel pour la dernière fois.

Dans un bref discours, il évoque les événements survenus depuis la dernière session : débordements de torrents et autres méfaits du mauvais temps aux premiers mois de l'année, causant de lourds préjudices aux propriétaires et aux corporations publiques qui doivent entretenir routes et cours d'eau. Pour ne pas trop s'en alarmer, il faut placer en regard le boni enregistré par les finances de l'Etat durant l'exercice dont on va faire l'examen et qui justifie la confiance, sinon un optimisme dangereux.

Un deuil a frappé le pays : la mort de Laurent Rey, qui fut un bon serviteur de la République à divers postes élevés. L'accident survenu à Saint-Jean la semaine dernière vaut un mot de reconnaissance au mort et aux deux blessés qui ont été victimes du dévouement. Enfin le président adresse ses remerciements à tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche, détaillant les mérites de chaque catégorie.

Le scrutin ouvert pour la nomination du nouveau président donne le résultat suivant : M. Joseph Maxit, député radical de Monthey, est élu par 106 voix sur 116 bulletins rentrés et 107 valables. Acclamé, M. Maxit monte au siège du président. La transmission des pouvoirs se scelle d'une poignée de mains. L'élu remercie, reporte l'honneur à son district, à sa ville, à son parti. Il brosse un tableau de la situation, par cercles de plus en plus petits, pour arriver à cette conclusion : nous n'avons aucune raison de désespérer, mais nous devons rester vigilants et prudents, nous garder des aventures économiques. C'est au Parlement d'y veiller, mais le Gouvernement, qui est le cocher attentif du char de l'Etat, doit serrer les freins quand les propositions lui paraissent périlleuses.

L'élection du 1er vice-président hisse à cette charge M. le Dr Léo Stoffel, conseiller national, de Viège, par 110 bulletins sur 117 rentrés et 110 valables. Le choix du 2e vice-président est renvoyé à un autre jour.

Deux scrutins ultérieurs confirment dans leurs charges les deux secrétaires, MM. Aloys Theytaz et Anton Imsand, et les quatre scrutateurs qui sont, selon l'ordre du nombre de suffrages recueillis, MM. Francis Germanier, radical, Victor Solioz, socialiste, Adolphe Défago et Innocenz Lehner, conservateurs.

La matinée est trop avancée pour s'attaquer au rapport de la Commission des finances. Aussi, après lecture de libellés de motions et postulats, la séance est-elle levée, vers 11 h. 15.

La réception de M. Maxit à Monthey

Une « flèche » bien digne de son nom, puisqu'elle emporte son monde à 125 kmh., part de Sion à 11 h. 45 et arrive à Monthey à 12 h. 15. L'élu et ses invités sont reçus à la gare par l'Harmonie et conduits en cortège à travers les rues pavoisées, entre deux lignes d'enfants armés de petits drapeaux. A la place de l'Hôtel-de-Ville, la réception est faite par le président, M. Maurice Delacoste, tandis que M. le conseiller d'Etat Oscar Schnyder, président, apporte à l'élu et aux Montheysans le salut du gouvernement et que M. Maxit remercie tous ceux qui lui font fête.

Apéritif, cortège au Vieux Stand, raclette, vins, discours, sous la direction de M. Aloys Morand. Ce sont les contemporains de 1899 qui offrent une channe, le président de l'Harmonie qui apporte un plateau. Au nom des autorités ou des groupes qu'ils représentent, on entend MM. René Spahr, juge cantonal ; Aloys Gertschen, pour le Haut-Valais ; René Jacquod (conservateurs), Paul Meizoz (socialiste), Paul Berthousoz (sociaux-paysans), Max Crittin (radicaux). Le colonel Tschumi apporte l'hommage de l'armée où M. Maxit est lieutenant-colonel d'artillerie de montagne ; M. Paul de Courten, préfet, parle au nom de l'amitié envers le rival politique ; le colonel brigadier Julius Schwarz rappelle les souvenirs de la Br. mont. 10 du temps de guerre ; Me Henri Guhl, député vaudois, s'exprime au nom des vieux Helvétiens, dont les jeunes ont délégué une cohorte avec le drapeau. Enfin M. Georges Contat, camarade de couleurs, mais surtout ami de toujours de M. Maxit, exprime dans un humour parfois assez rosse son affection pour l'élu, pour sa ville et son pays, pour tout le monde en somme. C'est clore en beauté la série des discours, car l'heure s'avance, et il faut rentrer au foyer. M.

De bourgs en villages

Fully

ACTIVITE DE NOS SOCIETES. — En ce beau dimanche de printemps, toutes nos sociétés artistiques locales ont manifesté une grande activité.

Tandis que la fanfare « La Liberté » se rendait au festival de Riddes, la fanfare « L'Avenir » effectuait une sortie au village de Châtaignier et y donnait un concert.

Les chorales « La Cécilia » et « L'Echo des Follaterres » s'en allaient au festival de chant à Massongex.

Le soir, dès leur retour, la « Cécilia » et la « Liberté » se produisirent sur la place du village, pour le plus grand plaisir d'un nombreux public venu les accueillir.

Charrat

FESTIVAL ! — La population tout entière de notre commune se prépare à recevoir, dans l'allégresse, les sociétaires et accompagnants des quelque vingt corps de musique rattachés au groupement des Fanfares conservatrices du Centre.

Ce festival annuel se déroulera, le dimanche 15 mai, au milieu du verger charratain, dans la traditionnelle et si caractéristique ambiance de nos réunions printanières. La fanfare « L'Espérance », benjamine des sociétés locales, travaille avec ardeur à la préparation de cette journée. Nous sommes certains qu'elle accueillera les amis de la musique dans toutes les règles de la bonne hospitalité paysanne.

Nous souhaitons à tous nos hôtes une lumineuse journée, et un franc succès aux organisateurs. Prt.

Salvan

Le dimanche 8 mai s'est disputée à Van-d'en-Haut la traditionnelle Coupe des Alpes du S. C. Salvan. Ce concours interne, qui clôt chaque année la saison du ski salvanain, a connu un franc succès. Le beau temps était de la partie et la neige dans des conditions excellentes. Voici les principaux résultats :

1. Bochatay Marcel-Camille, 72" 1/5, gagne pour la seconde année la coupe ; 2. Mathey Norbert, 72" 2/5 ; 3. Derivaz Jean-Noël, 74" 3/5 ; 4. Heitz Jean-Robert, 77" 4/5 ; 5. ex-aequo : Bochatay Jean, Mathey Raymond, Jacquier Arthur, 78" 1/5 ; 8. Coquoz Robert, 80" 2/5 ; 9. Jacquier Guy, 81" ; 10. Frachebourg Jean, 82" 3/5.

O. J. : Coquoz Pierrot (gagne le challenge) ; 2. Fournier Joël ; 3. Fleutry Jacques ; 4. Décaillet Edmond ; 5. Derivaz Jérôme.

Isérables

Le Festival des fanfares radicales du Centre organisé à Riddes par la fanfare « Helvetia » d'Isérables a réussi brillamment dimanche. Le comité d'organisation avec son président, M. Monnet, mérite des félicitations.

Des Valaisans se distinguent

Dans l'équipe de l'Université de Fribourg, actuellement championne suisse universitaire, évoluent plusieurs joueurs valaisans qui ont nom Perruchoud, l'international suisse, Crittin (ex-Chamoson) qui joue avec les réserves du F.-C. Fribourg, Perret (Fully) et Monney (Troistorrents).

Ces joueurs participeront à un déplacement en Allemagne où ils rencontreront l'équipe de Fribourg en Brisgau. P. A.

Salins

EBOULEMENT. — Une grange-écurie appartenant à M. Chappot a été emportée par un éboulement. Une vache, une génisse et une chèvre ont péri.

Deux catastrophes

Un bateau de 100 tonnes chargé de munitions de rebut destinées à être immergées, a sauté dans le port de Kaoshiung, au sud de Formose. Septante personnes ont été tuées.

— Un gigantesque immeuble en construction s'est effondré à New-York. Quinze ouvriers ont été tués. Une quarantaine d'entre eux auraient été ensevelis.

DOXA

HORLOGERIE-BIJOUTERIE
G. BURKARDT
MARTIGNY
Av. de la Gare Tél. 6 17 24

Pour la communion, offrez à votre enfant une jolie montre de première qualité et garantie.
Beau choix, dans tous les prix, en chaînes or et croix, médailles.

La belle confection
avenue de la Gare

APPARTEMENT
à louer
Place centrale, pour le 1er septembre, 4 pièce légèrement mansardées, hall, salle de bain. — Faire offres à case postale 16793, Martigny-Ville.

A louer tout de suite ou à convenir, magnifique
APPARTEMENT
tout confort, 4 pièces, à proximité de la gare. S'ad. par écrit au journal sous R 1825.

Apprenti droguiste
cherché, pour entrée immédiate. Faire offres sous chiffres R 1747 au journal « Le Rhône », Martigny.

A vendre un
pousse-pousse
« Wisa-Gloria », modèle de luxe, couleur marine, en parfait état. S'adr. au journal sous R 1823.

A vendre belle
PROPRIÉTÉ
de 3500 m², verger de 1 ans de plantation, sis Pointe-Chantons. — S'adr. sous chiffre R 1822.

A vendre
fourneau
à bois, 2 trous, émaillé, blanc, four. — S'adr. chez Gilbert Klinger, chalet, La Bâtiaz.

PEZZIOL **VOV** PEZZIOL
réconfortant marsala aux oeufs frais
AGENT GÉNÉRAL POUR LE CT. VALAIS **FRANCIS BRUTTIN** SION - TÉL. 2 15 48

VALAIS

Tragique explosion à Saint-Jean

Notre édition de vendredi était terminée lorsque nous apprîmes qu'un gros sinistre avait détruit une maison d'habitation, trois granges et un dépôt dans la soirée à Saint-Jean, dans le val d'Anniviers. L'incendie prit naissance dans une remise et se communiqua d'abord à un dépôt contenant de la benzine et des explosifs. Une formidable déflagration se produisit qui blessa plusieurs personnes. L'une d'elles, M. Jules Crettaz, âgé de 41 ans, marié et père de trois enfants, fut si grièvement brûlée qu'elle succomba presque aussitôt.

MM. Lucien Bernard et Jean-Baptiste Crettaz, frère de la victime, gravement atteints, durent être transportés à l'hôpital de Sierre.

Les pompiers eurent à lutter contre plusieurs foyers qui se déclarèrent dans le village, car l'explosion, qui avait fait voler en éclat presque toutes les vitres du village, avait projeté des poutres et des brandons enflammés au milieu des maisons.

Un moteur de 200 kilos avait été projeté à une centaine de mètres. Une grange, près de la remise, avait été complètement soufflée. Plusieurs autres étaient éventrées. L'explosion a causé des dégâts jusqu'à l'extrémité du village, le long d'une ruelle rejoignant la route de Grimentz. Ils s'élèvent à des centaines de milliers de francs.

Une Sédunoise victime d'un accident mortel en pays vaudois

Mme Mireille Buffat, âgée de 25 ans, épouse de M. Jean-Jacques Buffat, ingénieur à Sion, a été mortellement blessée dans une collision d'autos survenue près d'Henniez, dans le canton de Vaud. Son mari a été blessé superficiellement. Le conducteur de l'autre voiture, M. Rapin, de Payerne, souffre d'une perforation à un poumon.

De nuit au Cervin

Deux alpinistes italiens, Jean Plissier et Silvano Magne, du Breuil, viennent de faire l'ascension du Cervin par clair de lune. Partis à 22 heures, ils atteignirent le sommet à 8 heures du matin.

L'année viti-vinicole 1954 en Valais

La récolte valaisanne fut une double surprise : quantité inférieure et qualité supérieure aux pronostics. A la suite de l'été pluvieux, les vendanges furent tardives. Mais le mois d'octobre a été de toute beauté, si bien que les vendanges ont bénéficié d'excellentes conditions atmosphériques. Le principe du paiement de la vendange au degré a hautement profité à la qualité. Les moyennes des sondages indiquent 79,5 degrés pour le Fendant, 80,4 pour le Johannisberg, 88,7 à 94,1 pour les spécialités et 87,7 à 89,4 pour les Dôle et Pinot noir. Ces résultats sont remarquables et nous pensons que dans son ensemble, le millésime 1954 rencontrera la confiance des acheteurs.

Le contrôle obligatoire de la vendange a enregistré une récolte totale de 24,41 millions de litres dont 21,67 millions de vins blancs et 2,74 millions de vins rouges. Le Fendant occupe de loin la première place avec plus de 16 millions de litres. Viennent ensuite le Johannisberg avec 4,66 millions, le Pinot noir et le Gamay. Ajoutons que le Valais a participé à l'action « Raisin de table » avec quelque 300.000 kg. (Tiré du rapport de l'OPAV.)

La famille de

Madame Vve Adeline LONFAT

née CRETTENAND

à La Bâtiaz, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages.
Un merci tout spécial à la Direction et au personnel de la Société coopérative, ainsi qu'à l'Institut de Sainte-Jeanne-Antide et à l'Administration communale de La Bâtiaz.

L'action du Sport-Toto

En principe, le 70 % de la part des bénéfices revenant au canton est réparti aux associations de gymnastique et de sport et le 30 % reste à disposition pour financer les entreprises et manifestations sportives de quelque importance. Ces dispositions ont été appliquées pour la première fois en 1954. Vingt-six groupements sportifs cantonaux ont bénéficié de la répartition ordinaire. Sur les 102 requêtes émanant de sociétés, de clubs, de particuliers, demandant des subventions spéciales, 32 ont reçu une suite favorable. La quote-part versée au Valais provenant des concours Tir-Toto a été remise au comité cantonal de la fédération des tireurs.

Au 31 décembre dernier, le fonds cantonal du Sport-Toto s'élevait à 195,452 francs, soit le solde du fonds de réserve (Fr. 64.419,40) et la part des bénéfices pour 1954 (Fr. 131.032,60).

Le festival de Montana

Un temps splendide a favorisé le 55e Festival des harmonies et fanfares des district de Sierre et de Loèche, qui s'est déroulé dimanche à Montana-Village.

Organisée par le « Cor des Alpes », l'excellente fanfare locale dirigée par Pierre Haenni, cette manifestation réunit seize sociétés musicales dans ce charmant village montagnard, qu'embellit le printemps.

Après le défilé à travers la localité décorée et le vin d'honneur, le président communal, M. François Bonvin, prononça le discours de bienvenue et toutes les sociétés exécutèrent sous la baguette du maestro Haenni les morceaux d'ensemble.

Sur la place de fête, dans l'une des clairières de la Clinique militaire, un autel avait été érigé et la messe fut célébrée par le révérend curé du lieu, M. l'abbé Fournier. C'est M. l'abbé Bender, révérend curé de Montana-Vermala, qui prononça l'allocution de circonstance, mettant en garde tous les chrétiens contre la vague de paganisme et de matérialisme qui déferle sur le monde.

Les fanfares de Salquenen et de Noès se produisirent pendant l'office religieux.

Le dîner, fort bien préparé par les soins du maître-queux Tissières, de Saint-Léonard, fut agrémenté des productions de la « Concordia » de Venthône, dirigée par le maestro Schuttel.

A la table d'honneur on remarquait MM. Antoine Barras, président du Grand Conseil, Edouard Bagnoud, président du Tribunal de Sierre, le préfet Theytaz, Fabien Rey, député et président du comité d'organisation du festival, les présidents de la quasi-totalité des communes de district de Sierre, le Dr Steinmann, directeur du Sana militaire, etc.

Il n'y eut pas de discours, ce dont personne ne s'est plaint, mais le majorat de table, confié au notaire Mudry, eut suffisamment de besogne à présenter les sociétés à mesure qu'elles se présentaient sur le podium pour exécuter les morceaux prévus au programme.

L'organisation de ce festival fut à tous égards impeccable comme le fut, il y a deux ans, celle de la fête de chant du Valais central qui se déroula dans la même localité.

Un dortoir en feu : 9 morts

En une dizaine de minutes, un incendie a détruit un bâtiment de 5 étages à Chicago. Celui-ci abritait un dortoir public. Cent hommes ont pu se sauver, tandis que neuf périssaient asphyxiés.

Nos correspondants sportifs

sont instamment priés de nous envoyer leurs comptes rendus le **LUNDI MATIN** au plus tard. D'avance merci !

COL DES PLANCHES sur Chemin

Réouverture

de son *café - tea-room*. Spécialités du pays. Cueillette de gentianes.

Je suis très inquiet...

Oui, depuis ce matin, je suis très inquiet.

Imaginez-vous que j'ai lu, dans la « Tribune de Lausanne » (un journal sérieux, donc !), des choses époustouflantes.

Il paraît que nous sommes tous promis à une vieillesse patriarcale.

Un biologiste soviétique (avez-vous remarqué que depuis une dizaine d'années, tout ce qui est « scientifique » nous vient inévitablement de la Soviétie ?) a démontré, après de longues recherches, que l'on pourrait atteindre l'âge hautement respectable de 180 ans...

Brrrr !

Moi, cette perspective me glace le sang dans les veines !

Vous représentez-vous une réunion de vieux de 180 ans ?

Agaga, gaga, ga-ga.

Abobo, bobo, bu-bu.

Et toutes ces têtes branlantes, et toutes ces voix brisées, et ces bras qui remuent par saccades, comme si tout ce monde vénérable était en train de sucrer des fraises...

Non, je renonce à cet idéal. Je n'ai aucune envie d'arriver à 180 ans.

Mais le plus beau, c'est que la « Tribune » nous fournit les recettes pour parvenir à cet âge « hautement respectable ».

Il paraît que l'organisme ne craint pas le travail !

Les biologistes (toujours eux) nous assurent que le travail allonge la vie.

Allons, tant mieux !

Le chômage, donc, ne profite pas.

C'est réconfortant et c'est « hautement moral ».

Je suis bien content de cette constatation.

Mais voici mieux encore :

« Selon Anerhahn, il y a des activités particulièrement négatives et détériorantes, telles certaines professions mécaniques, le travail dans des bureaux de poste et de grandes industries, que son auteur exécute machinalement, avec monotonie. »

Là, j'ai commencé à me frotter les yeux.

Diable, me suis-je dit, les travaux que l'on exécute machinalement et avec monotonie sont assez nombreux.

Depuis le balayeur de rue jusqu'au gratte-papier plus ou moins diplômé, il y en a des gens qui travaillent sans réfléchir !

La suite n'était guère plus rassurante.

« Le même geste répété une centaine de fois par jour ne constitue certes pas une occupation pouvant améliorer les qualités intellectuelles d'un individu. Au contraire, avec les années, il est dépouillé de sa personnalité et son usure est hâtée. »

Alors, là, je dois dire que mon inquiétude s'est muée en consternation. Car des gens qui répètent le même geste des centaines de fois par jour, j'en connais.

J'en connais même des quantités.

La vendeuse de fruits du coin de la rue, la sommelière du bistro, le facteur, le laitier, le contrôleur des contributions directes, le grand administrateur distingué qui signe des tas de lettres sans les lire, en faisant confiance à ses subalternes, les subalternes eux-mêmes, et les sous-fifres des subalternes, et la femme de ménage qui nettoie les bureaux des sous-fifres des subalternes...

Tout le monde, en quelque sorte.

Moins les artistes, les originaux, les hommes à profession mal définie.

Eh bien, c'est du joli !

Si tous les contribuables qui ont une profession stable, sérieuse, qui nécessite la répétition du même geste une centaine de fois par jour sont des êtres dépouillés de personnalité et dont l'usure est hâtée, cela m'explique bien des choses.

D'abord, l'incroyable tristesse des gens que l'on côtoie.

Ils ont un compte en banque et une figure d'anachorète. Ils ont l'air de sortir d'un cataclysme permanent, avec leur mine renfrognée, leurs propos désabusés, leur pessimisme chronique.

Parbleu, ils sont usés, ces gens !

Ils répètent cent fois les mêmes gestes dans la même journée...

Et puis, il y a le type qui revient de ses vacances d'hiver, bronzé comme un bédouin de l'Arabie séoudite, éclatant de santé, qui vous dit en vous tendant une main molle et découragée :

— Ça va pas ! Mon foie, mes migraines, mon estomac...

Encore une victime du geste répété cent fois par jour !

Il y a surtout l'incroyable solennité de nos contemporains. Ils prennent des mines de conseillers fédéraux pour vous dire :

— Il va faire chaud, aujourd'hui, quelle fatigue en perspective !

Il y a deux jours, ils disaient, avec le même air excédé :

— Il va faire froid, ce soir, quel malheur pour cette saison !

Eh bien, toutes ces réflexions courantes, d'un intellectualisme supérieur et raffiné, sont le fruit de nos occupations stables et sérieuses. Voilà où mènent les gestes cent fois répétés tous les jours !

Mais ce qui met le comble à mon inquiétude, c'est le fait que je suis gouverné par des gens qui répètent cent fois les mêmes gestes.

Il ne doit pas y avoir cinquante façons différentes d'expédier des bordereaux d'impôts, non ?

Et puis, qu'on le veuille ou non, ce sont bien les fonctionnaires qui mènent à hue et à dia le char de l'Etat !

Ce sont eux que l'on voit derrière les guichets, ce sont eux qui vous envoient les sommations et les charmants rappels recommandés. C'est eux, le visage de la Mère-Patrie !

C'est entendu. Tout en haut, il y a les députés et le vénérable Conseil d'Etat. Mais les idées de ces Messieurs, leurs initiatives et leurs ordres sont mâchés, malaxés, triturés par l'armée des fonctionnaires.

Ils sont même « interprétés » à la lumière de leur intelligence.

Et c'est là que cela devient grave.

D'après l'éminent biologiste Lazaref (je dis « éminent » car les biologistes, par essence, sont éminents ; il n'y a que les économistes qui sont « distingués »), d'après Lazaref, dis-je, les fonctionnaires entrent dans cette catégorie des gens « dépouillés de toute personnalité et dont l'usure est hâtée ».

Je comprends tout à coup une foule de choses.

Pourquoi mon percepteur est sourd lorsque je lui demande des délais pour le paiement des impôts.

— Vous comprenez, lui dis-je, d'un ton suave, la musique, ça rapporte moins que la boucherie...

— Veux pas le savoir ! qu'il me répond d'un ton péremptoire.

Je comprends également l'incroyable entêtement de mon capitaine qui m'envoie un ordre de marche :

— A ce moment de l'année, lui écris-je, je suis très occupé. Il y a les festivals de musique, les fêtes où ma présence me paraît indispensable pour relever le niveau intellectuel de la cantine, vraiment, dans l'intérêt supérieur du pays, je ne puis faire mon cours de répétition présentement...

— Le règlement c'est le règlement ! me rétorque-t-il. Pas de discussion !

Et puis, il y a l'inévitable agent de police qui vous flanque hors du café, juste au moment où la discussion commençait à s'éclaircir et où l'on sentait que l'on allait avoir raison.

— C'est l'heure, dit-il d'un ton officiel et caverneux.

— Attendez encore un moment ! Nous parlons de la haute conjoncture qui persiste dans l'hémisphère boréal de la planète...

— M'en fous ! qu'il répond, ce barbare.

Forcément, encore un qui répète cent fois les mêmes gestes dans la même soirée... Un homme dépouillé de toute personnalité et dont l'usure est hâtée...

Qui trempe son linge dans le mousseux MOLLO enlève la saleté plus vite.

Quoique plus actif, 55 ct. seulement

A 56

Oh! quel délicieux arôme de beurre!

Mm... que ça sent bon!

Vous n'en reviendrez pas en ouvrant la première fois votre paquet d'ASTRA 10: quelle belle couleur d'or, quelle exquise odeur! Eh oui! ASTRA 10 contient 10% de beurre... ASTRA 10 est le résultat d'un procédé de fabrication spécial, d'où son arôme si fin!

... comme elle est molle!

Quelle odeur alléchante! Vite une petite dégustation... mais oui, tout simplement avec le doigt - cela va si bien! Car notez qu'ASTRA 10 est maintenant merveilleusement tendre, malléable, donc très économique - en vérité, c'est la graisse au beurre la plus molle qui soit!

... quel bon goût de beurre!

Il n'y a plus qu'à laisser fondre sur la langue ce morceau de graisse. Quelle finesse, quelle agréable sensation de fraîcheur! Ce délicieux arôme de beurre n'est-il pas unique? ASTRA 10 marque chaque repas d'une «touche d'or» — rare délicatesse qui tente le plus fin gourmet!

Voulez-vous donc, chère ménagère, que demain votre rôti soit bien à point... que vos spaghettis soient particulièrement tentants... bref que tous vos repas aient l'empreinte de la bonne cuisine? Dans ce cas, une seule graisse saura combler votre désir: ASTRA 10!

ASTRA 10

rend chaque repas meilleur!

Votre graisse préférée «ASTRA avec 10% de beurre» s'appelle maintenant ASTRA 10. La fameuse qualité ASTRA a encore été améliorée!

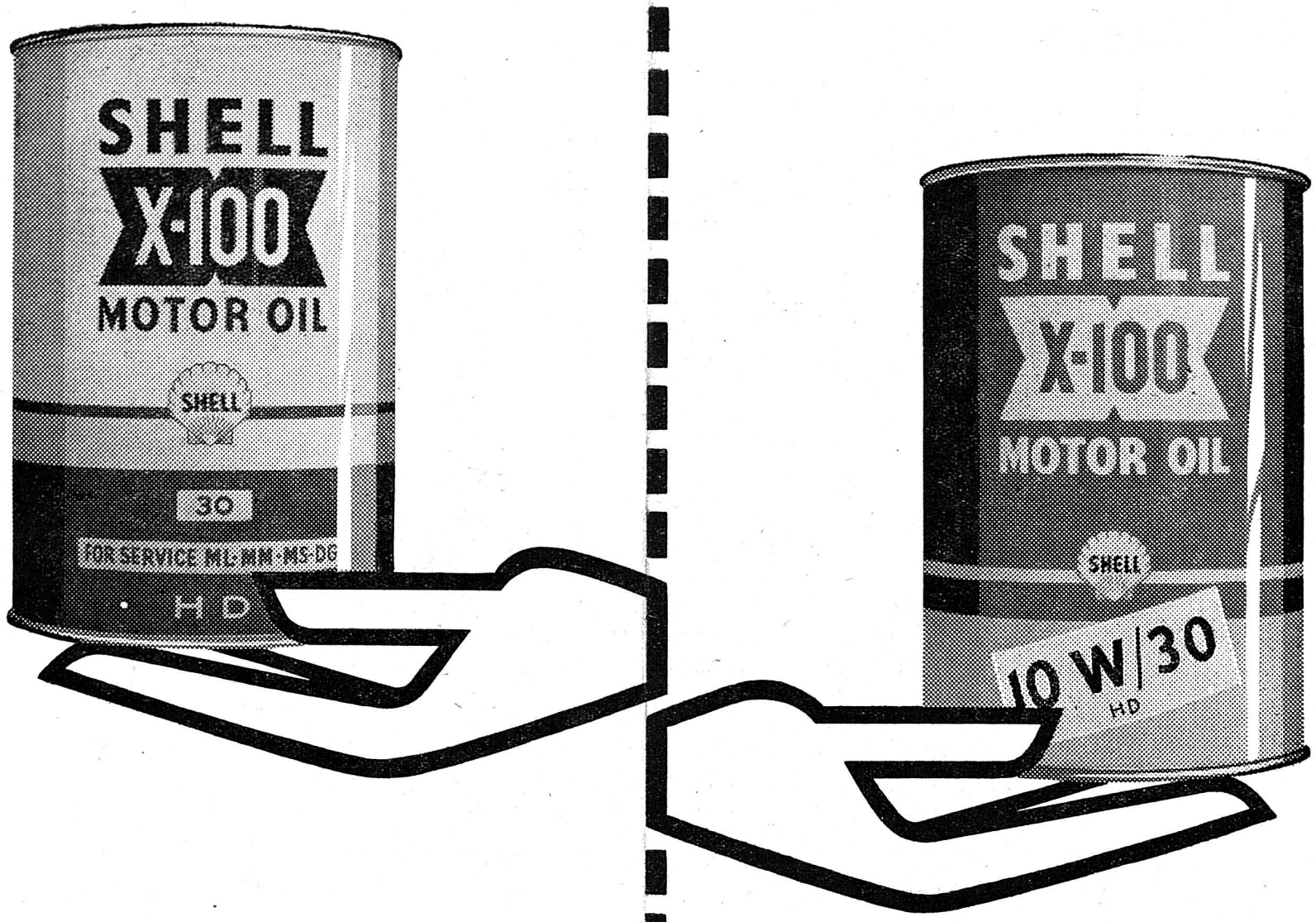

Choisir l'une ou l'autre, c'est toujours bien choisir!

A la gamme bien connue des huiles Shell X-100 est venue s'ajouter depuis peu l'huile «toutes saisons». Que vous adoptiez cette nouvelle huile pour toute l'année ou que vous préfériez le type normal, vous jouirez avec Shell X-100 Motor Oil d'une marge constante de sécurité, bannissant tout risque de lubrification insuffisante même dans les conditions extrêmes d'exploitation ou de climat.

Shell X-100 Motor Oil réunit toutes les propriétés qui
• permettent un rendement optimal du moteur • protègent contre la corrosion • préviennent les dégâts mécaniques • empêchent la formation de dépôts résiduels • assurent le libre jeu des segments de pistons.

Quelles que puissent être les exigences demandées à un lubrifiant pour moteur d'automobile par le constructeur ou le conducteur — Shell X-100 y pourvoira!

Shell X-100 Motor Oil est entièrement adaptée à toutes les saisons

TRAVAIL A DOMICILE

Le plus moderne, convient à la tricoteuse exigeante. Seul

le nouvel appareil à tricoter

vous satisfera entièrement. Comparez d'autres appareils. « ORION » tricote en rond, à l'endroit, à l'envers, ainsi qu'un nombre illimité de modèles sans l'aide d'un crochet ; même la maille anglaise, entièrement automatique. — De fabrication suisse, il contient deux lits incassables et 400 aiguilles. Ne manquez pas de voir cet appareil avant d'acheter, et demandez-en aujourd'hui même la démonstration GRATUITE chez vous.

Orion

Ecrivez à la maison **H. MOSER**

Appareils à tricoter « ORION » rue Centrale 22, BIENNE

Immeuble des Messageries

au centre de Martigny.

A LOUER tout de suite un magasin, dépôts, bureaux et studios-cuisine et toilettes, meublés ou non.

S'adresser à Paul-Louis Rouiller, architecte, Martigny.

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
Alfred Veuthey SAXON
"ARTICLES DE FETES" TEL. 62351

A louer
à Charrat
petite maison
chambre et cuisine avec confort, Fr. 45.— par mois. S'adr. par écrit au journal sous R 1820.

Semenceaux

Bintje import 54, Fr. 28,— les 100 kg. ; Bona Akersegen Fr. 27,— les 100 kg. ; Binje de consommation et tardives, Fr. 24,50 les 100 kg. Toutes quantités. — Mme Schwab, cultures, Payerne. Tél. 037 6 27 38.

Couch métallique

avec protège-matelas et matelas à ressorts

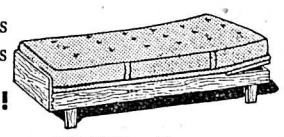

Garantie 10 ans!

Complet, à partir de **170 fr.**

Emile Moret

Ameublements

Rue de l'Hôpital
Martigny-Ville

VIOLETTA

Roman d'amour de Maxime La Tour

2

Peu soucieux de faire le tour et de passer par le village, il enjamba la clôture et apparut bientôt aux yeux étonnés de sa femme.

— Qu'est-ce qui t'arrive, José ? interrogea-t-elle.

— Le bonheur ! lança gaiement le paysan en franchissant le seuil.

Et, il tendait l'enfant au bout de ses bras vers Annunciat.

— Que contient ce paquet ? où l'as-tu trouvé ? questionnait encore la jeune femme.

— Regarde d'abord ce que c'est, je te raconterai après.

Annunciat s'était approchée.

Son œil aigu plongeant dans l'ouverture du châle, elle aperçut la menotte du bébé que le rythme de la marche avait endormi.

— Un enfant ! s'écria-t-elle à son tour.

Son exclamation trahissait la surprise la plus complète, mais, soudain et d'un air mécontent, elle ajouta :

— Qu'en veux-tu faire ? pourquoi l'amènes-tu ici ?

— Patience, mignone, répondit José, et surtout ne te fâche pas avant de tout savoir, mais débarrasse-moi d'abord de ce marmot que j'ai peur de casser.

— Pas avant de savoir qui est cet enfant et d'où il vient, lança la jeune femme d'une voix frémissante de colère.

— Pour te dire qui est cet enfant il faudrait que je le sache moi-même.

Avec son calme plein de bonne humeur, le paysan se mit à raconter comment il avait découvert ce bébé abandonné sous le soc de sa charrue et il acheva, avec un fin sourire :

— J'ai pensé que tu verrais là, comme moi, la volonté du Bon Dieu et que, comme moi, tu serais heureuse de faire une bonne action en recueillant cet enfant.

Cette fois la colère de la belle Espagnole éclata :

— Tu n'es pas satisfait de notre misère, clamait-elle, tu ne trouves pas la vie assez dure comme cela, il te faut amener une bouche de plus à nourrir quand tu n'es même pas capable de gagner assez pour ta femme et ton enfant.

Puis tout à coup sauvage, d'un ton plus calme, mais aussi plus menaçant, elle reprit :

— José, tu es libre, garde cet enfant si tu veux mais je te préviens que si c'est lui qui reste, tu ne me reverras jamais ici.

Péréda haussa placidement les épaules et, s'étant assis, il sortit de sa poche l'enveloppe qu'il avait trouvée épinglée au maillot de l'enfant.

— Avant de prendre une décision, dit-il simplement à sa femme, regarde un peu ce que le moutard nous apporte avec lui.

Annunciat arracha l'enveloppe des mains de son mari.

Au contact des billets de banque, dont un seul représentait à ses yeux une fortune, sa colère fondait déjà.

José reprit, toujours souriant :

— Avec cet argent, nous sommes riches désormais. Le champ des Manasso, qui est à vendre, ne coûte que trois mille pesetas. Je vais l'acheter. Il est facile à cultiver et d'un bon rapport. Notre fortune viendra de là. Les deux mille pesetas qui nous resteront nous permettront d'acheter des outils et de vivre mieux. Qu'en penses-tu, ma belle ?

Annunciat ne répondait rien.

Elle s'était approchée de l'enfant.

José le lui tendit.

— Allons, prends-le, va, un bon mouvement. Tu vois bien qu'il en vaut la peine, dit-il gaiement.

La jeune femme ne se le fit pas répéter deux fois.

Le bébé s'éveillait.

Elle le porta sur le grand lit qui occupait le fond de la pièce.

En un tour de main, elle eut défait les langes.

— C'est une belle petite fille, dit elle, viens voir comme elle est mignonne !

— Nous l'appellerons Isabelle, n'est-ce pas, répondit José, puisque c'est le nom que nous avions choisi pour une fille avant la naissance de notre Alonso.

— Isabelle, si tu veux, concéda Annunciat, après un regard vers l'enveloppe dont le contenu avait apaisé sa colère et vaincu son hostilité.

CHAPITRE II

Cousin et cousine

Quelques heures après, lorsque le petit Alonso, le fils des Péréda, un bambin de quatre ans à peine, revint de l'école, sa surprise n'eut d'égale que sa joie de trouver au foyer une jolie petite fille rieuse et éveillée qui ne demandait qu'à jouer avec lui.

— Oh ! maman ! comme tu es bonne de m'avoir acheté cette belle petite sœur ! s'écria l'enfant.

Annunciat sourit, et, après avoir embrassé l'enfant, elle répondit :

— Ce n'est pas une petite sœur, c'est ta cousine, la petite Isabelle, qui restera avec nous désormais.

Sans peine, Péréda avait décidé sa femme à adopter cette version de l'origine de l'enfant.

Dans le village, mieux valait qu'on ignorât la trouvaille du cultivateur.

Donc, pour tout le monde désormais, Isabelle serait la fille de Ramero, un jeune frère de José, mort au loin depuis quelques mois déjà. On raconterait que la nourrice de l'enfant, lasse de n'être plus payée, avait rammené le bébé à ses seuls parents qui, n'écoutant que leur bon cœur, et malgré leur pauvreté, l'avaient recueillie.

On loua fort cet acte de charité, puis, la superstition aidant, chacun se plut à voir dans la prospérité sans cesse croissante des Péréda la récompense de leur bonne action.

En quelques années, en effet, tout changea pour les pauvres gens.

José avait acheté le champ de Manasso peu de temps après sa trouvaille.

— Ce sera la dot de la petite, avait-il dit à Annunciat.

Au cours de ces années, Annunciat se montra bonne mère pour l'enfant, mais sans plus.

Isabelle, en effet, n'allait jamais manquer de rien auprès d'elle, si ce n'est de cette tendresse affectueuse qui éclaire et embellit l'existence.

Lorsque, petite fille aimante et expansive, elle mettait le collier de ses bras frais autour du cou de sa mère adoptive, Annunciat ne la repoussait pas, mais elle se laissait embrasser sans enthousiasme et rendait distraitement ses caresses à l'enfant.

José, au contraire, adorait la petite.

— Est-elle jolie, notre Isabelle ! disait-il en la regardant jouer avec Alonso et les autres enfants du village.

Avec ses cheveux d'un brun fauve, ses splendides yeux bleus, de ce bleu incertain que prend parfois la mer et où rôdent des lueurs vertes, elle possédait un charme et une grâce qui la distinguaient de tout ce petit monde.

— Dolorès est belle, disait parfois Alfonso, mais toi, Isabelle, tu es mieux.

Dolorès était la fille unique des Garcian, de riches éleveurs voisin des Péréda.

De quelques mois plus âgée qu'Isabelle, elle avait partagé, depuis toujours, les jeux des deux cousins.

(A suivre.)

REVUE SUISSE

Zurich va-t-il surclasser Berne ?

La « haute conjoncture » et la forte immigration que l'on enregistre dans le canton de Zurich fera bientôt passer Zurich à la tête de tous les cantons en ce qui concerne le chiffre de la population, en lieu et place de Berne qui était jusqu'ici le canton le plus populeux de la Suisse. Le recensement fédéral de 1950 a indiqué, pour Berne, une population de 801.943 âmes, tandis qu'à Zurich, ce chiffre était alors de 777.002. Mais les contrôles officiels du mouvement de la population effectués périodiquement indiquent qu'au début de l'année, Berne comptait 831.300 habitants et Zurich 824.000. De 1950 à janvier 1955, l'écart s'est donc réduit de 25.000 à un peu plus de 7000. Il y a une année, on évaluait la population de Zurich à 811.000 habitants, ce qui fait que, en l'espace d'une année, elle a augmenté de 13.000 habitants, tandis qu'à Berne, l'accroissement n'a pas même atteint la moitié de ce chiffre.

Relevons aussi que, lors du dernier recensement fédéral de la population, Zurich comptait 251.277 électeurs, dépassant pour la première fois Berne qui n'en avait que 250.631.

ÉTRANGER

Europe 1939 - 1945 - 1955

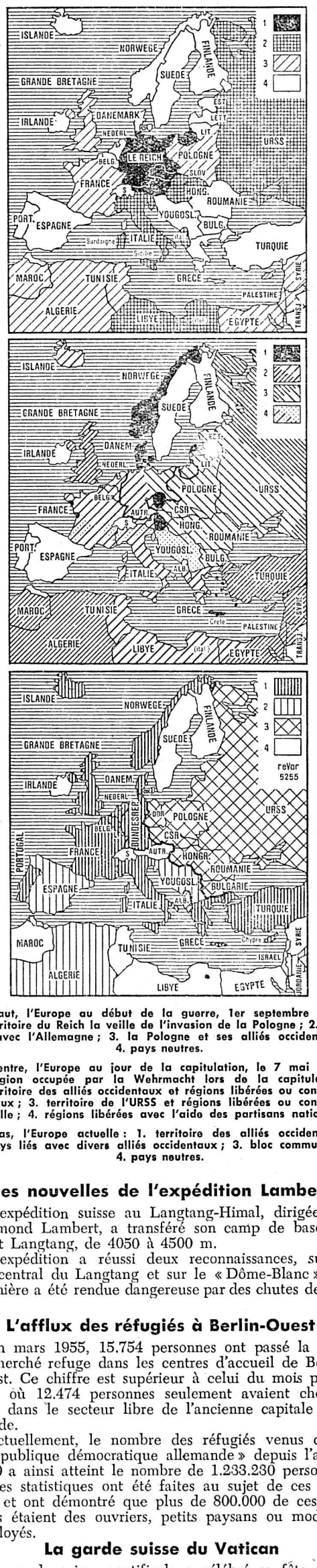

En haut, l'Europe au début de la guerre, 1er septembre 1939 : 1. territoire du Reich la veille de l'invasion de la Pologne ; 2. pays liés avec l'Allemagne ; 3. la Pologne et ses alliés occidentaux ; 4. pays neutres.

Au centre, l'Europe au jour de la capitulation, le 7 mai 1945 : 1. région occupée par la Wehrmacht lors de la capitulation ; 2. territoire des alliés occidentaux et régions libérées ou conquises par eux ; 3. territoire de l'URSS et régions libérées ou conquises par elle ; 4. régions libérées avec l'aide des partisans nationaux.

En bas, l'Europe actuelle : 1. territoire des alliés occidentaux ; 2. pays liés avec divers alliés occidentaux ; 3. bloc communiste ; 4. pays neutres.

Des nouvelles de l'expédition Lambert

L'expédition suisse au Langtang-Himal, dirigée par Raymond Lambert, a transféré son camp de base, au mont Langtang, de 4050 à 4500 m.

L'expédition a réussi deux reconnaissances, sur le pic central du Langtang et sur le « Dôme-Blanc ». La première a été rendue dangereuse par des chutes de roc.

L'afflux des réfugiés à Berlin-Ouest

En mars 1955, 15.754 personnes ont passé la ligne et cherché refuge dans les centres d'accueil de Berlin-Ouest. Ce chiffre est supérieur à celui du mois précédent où 12.474 personnes seulement avaient cherché asile dans le secteur libre de l'ancienne capitale allemande.

Actuellement, le nombre des réfugiés venus de la « République démocratique allemande » depuis l'année 1949 a ainsi atteint le nombre de 1.233.230 personnes.

Des statistiques ont été faites au sujet de ces réfugiés et ont démontré que plus de 800.000 de ces derniers étaient des ouvriers, petits paysans ou modestes employés.

La garde suisse du Vatican

La garde suisse pontificale a célébré sa fête traditionnelle en souvenir de la résistance héroïque et du destin tragique des gardes suisses en 1527, lors du sac de Rome.

Dans la cour du belvédère de la Cité du Vatican eut lieu une parade de la garde suisse, actuellement forte d'une centaine d'hommes, ouvrant la cérémonie au cours de laquelle un capitaine et vingt et un soldats ont été assermentés.

Pourquoi la « Garde Républicaine » de Paris est-elle engagée à la Fête des vignerons

Il importe de mettre l'accent sur un point important de l'organisation de la Fête des vignerons des 1-14 août 1955. Il s'agit de l'engagement de l'harmonie de la « Garde Républicaine » de Paris. Exposons en quelques traits la ligne de conduite suivie à ce propos par la Confrérie des vignerons de Vevey.

Le compositeur de la fête, M. Carlo Hemmerling, fut laissé libre de choisir la forme musicale de son œuvre. Pour l'exécution, une consultation du maître Ernest Ansermet, de Genève, fut sollicitée. Il fut admis que l'œuvre devait être exécutée par une musique d'harmonie. De nombreux contacts furent pris en Suisse. Hélas ! il n'existe pas en Suisse d'harmonie régulièrement constituée à titre professionnel. Vevey envisagea la création pour la circonstance, d'une musique d'harmonie. Des obstacles insurmontables se présentèrent.

Ce fut ainsi, à la suite d'une étude objective, sérieuse, totale, et complète — il peut être utile de le rappeler — et après avoir dû écarter le désir de constituer une harmonie composée strictement de musiciens professionnels suisses, que la Confrérie des vignerons, de Vevey, a engagé l'harmonie de la « Garde Républicaine » de Paris. Cette décision fut dictée par des considérations techniques parfaitement objectives. La Confrérie des vignerons maintient sa ligne de conduite. Elle fait d'abord appel à des artistes de chez nous : Carlo Hemmerling, pour la musique, Géo H. Blanc, pour le livret, Oscar Eberlé, de Zurich, pour la mise en scène, Jacques Béranger, directeur du Théâtre municipal de Lausanne, et Edouard Moser, de Radio-Lausanne, conseillers techniques. Sans omettre les danseuses et danseurs des corps de ballets, tous suisses, mais entourant, on le conçoit, quelques vedettes-étoiles professionnelles de l'étranger.

Cette collaboration étrangère est une exception, mais indispensable, dictée par les nécessités de la qualité, de la valeur, de l'envergure, de l'importance de classe internatioinale, du spectacle de 1955.

Il faut ajouter que toutes les fanfares engagées sont suisses. Les 3000 chanteurs et figurants sont suisses. Chose à signaler, en dépit de son budget de près de 4 millions, la Fête des vignerons de 1955 n'a sollicité aucune subvention fédérale !

Vers un emprunt vaudois de 30 millions

Le Conseil d'Etat vaudois propose au Grand Conseil un projet de décret l'autorisant à contracter un emprunt de 30 millions de francs pour ses besoins de trésorerie. La caisse de l'Etat a été fortement mise à contribution pour payer les dépenses extra-budgétaires, qui se sont élevées, l'année dernière, à 43 millions. Jusqu'à la fin de l'année en cours, la trésorerie devra probablement faire face à des dépenses s'élevant à 17 millions pour l'utilisation des crédits extra-budgétaires ; 350.000 fr. pour les amortissements des emprunts et 15 millions pour le remboursement des avances à court terme ; au total, donc, à 32,35 millions. Les dépenses nouvelles qui résulteront des décrets que pourra voter le Grand Conseil durant l'année ne sont pas comprises dans celles rappelées ci-dessus.

Deux hausses de prix

Les journaux sont remplis ces temps-ci de longs commentaires sur la hausse du prix du fromage et sur ses conséquences quant au niveau du coût de la vie. On nous dit qu'il s'agit là d'une denrée de première nécessité, et que personne ne peut se soustraire aux effets de son renchérissement. C'est vrai, mais il ne faut cependant pas oublier que la part de l'alimentation dans les dépenses du Suisse moyen va toujours en décroissant. Alors qu'elle était de 41,2 % en 1912, elle n'était plus que de 29,8 % en 1951. En revanche, les dépenses somptuaires, telles que cigarettes, spectacles, etc., prennent toujours plus d'importance dans les budgets familiaux, et contribuent toujours davantage à déterminer le niveau du coût de la vie.

Or, à peu près dans le même temps que l'on va voir le prix du fromage passer de Fr. 5,60 à Fr. 5,80, on a vu passer le prix des billets de 3e au cinéma de Fr. 1,20 à Fr. 1,50. Ainsi, tandis que le premier ne s'accroît que de 5,6 %, le second s'accroît de 25 %. Et pourtant, l'on n'a pas lu nulle part la moindre protestation. Un agriculteur voit cependant ses frais augmenter davantage qu'un directeur de cinéma. Mais il a le malheur de ne produire que des denrées de première nécessité, pour lesquelles personne ne veut consentir à payer un sou de plus, alors que, pour du superflu tel que les spectacles, nul ne lésine jamais.

J. D.

Une collision fait un mort et deux blessés

Dimanche, à 11 h. 40, sur la route de Saint-Maurice, au lieu dit La Croisée, entre Noville et Villeneuve, M. François Rollier, d'Yvorne, qui roulait en auto avec son fils André, 13 ans, et M. Henri Schopfer, 85 ans, de La Sarraz, a heurté l'automobile de M. Rémy Renggli, 30 ans, chauffeur à Montana. Le choc fut très violent. M. Rollier a été transporté à l'hôpital d'Aigle avec une commotion et diverses blessures. Son fils et l'autre passager ont été conduits à l'hôpital de Montreux. L'enfant est blessé à la tête. M. Schopfer, qui avait eu le crâne fracturé, est décédé dans l'après-midi.

Travailleurs étrangers

Sur les quelque 9000 travailleurs étrangers dans le canton de Vaud, il y a plus de 6000 Italiens, lesquels sont occupés principalement dans l'agriculture, l'industrie hôtelière et le service de maison.

Hommage à nos soldats

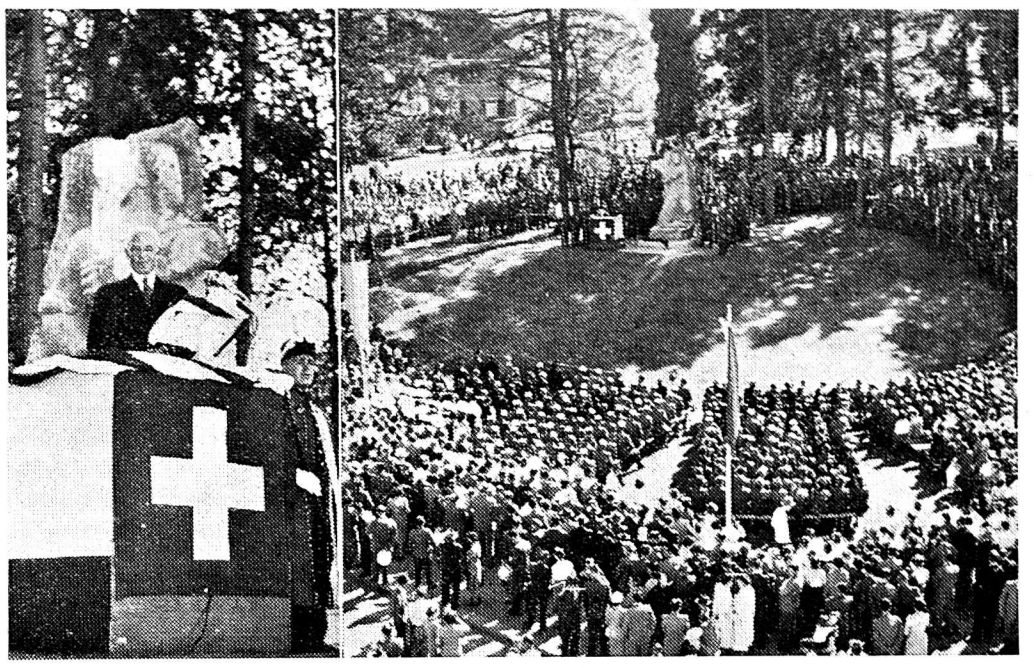

La ville d'Olten a inauguré un monument en l'honneur des soldats de la deuxième occupation des frontières 1939-1945, œuvre du sculpteur genevois bien connu Jakob Probst. A gauche, le général Henri Guisan prononce un discours ; à droite, la foule pendant l'inauguration.

Une remarque pertinente

Examinant les différentes propositions qui viennent d'être faites en faveur d'une réduction des impôts fédéraux, la « Suisse horlogère » relève que ce qui distingue nettement l'initiative lancée par les radicaux lucernois du postulat Perréard, c'est qu'elle tend à proroger pour six nouvelles années — de 1959 à 1964 — le régime transitoire actuel. Elle ajoute que l'opportunité de cette proposition est pour le moins douteuse. Ne ferait-on pas mieux d'aménager rapidement les charges fiscales d'après les nécessités réelles du pays ? Le Conseil fédéral ne doit-il pas présenter prochainement aux Chambres et, par le moyen de la presse, à l'opinion publique entière, ses propositions pour une réelle réforme constitutionnelle des finances de la Confédération, c'est-à-dire une réforme durable ? Il semble que les résultats réjouissants de ces dernières années, notamment ceux de 1954, doivent lui faciliter la tâche à cet égard.

Parti radical-démocratique suisse

L'assemblée des délégués se tiendra à Bienne les 14 et 15 mai.

Prudence sur les routes !

Petits conseils

Au piéton : Marcher sur la gauche d'une chaussée sans trottoirs permet de voir venir les dangers et de se garer à temps. A droite, la menace est dans votre dos.

Au cycliste : Rouler côte à côte avec un camarade sur une route animée est dangereux. D'autre part cela gêne la circulation.

Au conducteur d'un véhicule à moteur : Observer les présélections et tenir sa place sur la chaussée contribuent à rendre la circulation plus fluide.

Au conducteur de char : De nuit ne laissez pas stationner sur la route un char avec un éclairage insuffisant.

A tous : La politesse et la courtoisie sur les routes sont aussi appréciées que dans un salon !

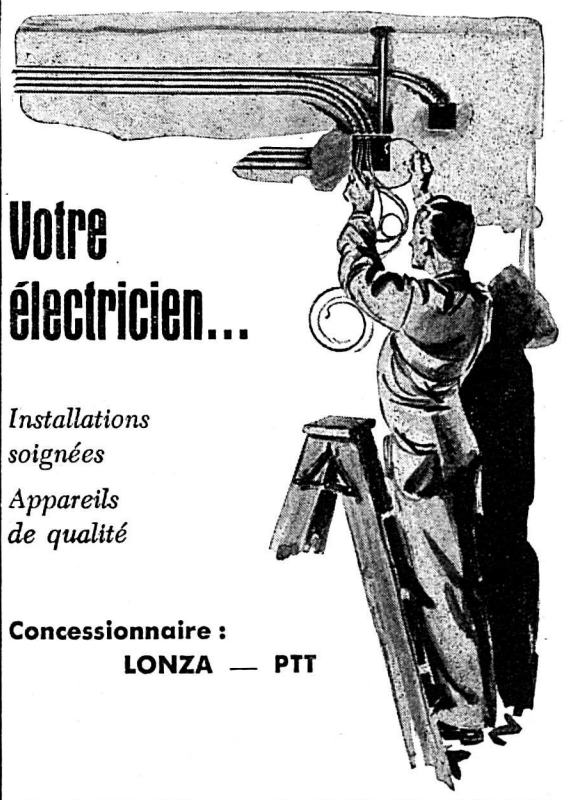

Versailles

Au premier regard, la VERSAILLES s'impose par sa ligne résolument moderne. Son équipement surpasse, en commodités, tout ce que l'on a coutume de voir. Six personnes trouvent place sur les larges sièges. Les accessoires comportent: phares anti-brouillard, phares de recul, laveurs de pare-brise, éclairage sous le capot et dans le coffre. L'accélération fulgurante du moteur V-8 lance la VERSAILLES de 0 à 100 km/h en moins de 20 secondes!

VERSAILLES
Moteur V-8 12/80 ch Fr. 11 450.–

FPV-2541

Agents officiels FORD :

Sion : Kaspar Frères, Garage Valaisan

Distributeurs locaux : Brigue : **Franz Albrecht** — Montana : **Pierre Bonvin** — Viège : **Edmond Albrecht** — Martigny : **A. Métrailler** — Monthey : **Francis Moret**, Garage du Stand — Orsières : **Gratien Lovey.**

Avant d'acheter une 12 ch, *il faut* avoir essayé une VERSAILLES. - Un Produit SIMCA distribué en Suisse par les Agents officiels FORD.

Le tirage de la Loterie romande

135e tranche, tirage du 7 mai 1955 à Château-d'Œx

N° ou termin.	Lot gagné	N° ou termin.	Lot gagné
2081	75,–	3396	75,–
4461	75,–	5836	150,–
7251	75,–	485746	450,–
459051	450,–	501036	1200,–
460301	600,–	514876	450,–
467911	600,–	522926	750,–
483991	1200,–		
501411	1200,–	307	21,–
502821	1200,–	797	30,–
538901	24000,–	2237	75,–
539611	900,–	452367	1200,–
545361	1200,–	455137	1200,–
548281	1200,–	462087	1200,–
563651	450,–	462987	24000,–
		469007	750,–
454872	750,–	487287	600,–
455652	2400,–	539867	600,–
464022	600,–	551017	450,–
493752	24000,–	557987	450,–
522062	2400,–		
537102	450,–	908	21,–
403	21,–	948	21,–
903	30,–	3778	150,–
9663	75,–	466608	450,–
459263	900,–	498218	2400,–
462863	2400,–	517048	750,–
470943	450,–	531138	900,–
495263	450,–	565838	900,–
24	18,–	39	12,–
54	15,–	779	21,–
184	21,–	0529	75,–
964	21,–	2999	75,–
467424	918,–	456139	1212,–
481694	600,–	498639	1212,–
486514	900,–	503839	612,–
497054	765,–	504989	900,–
535744	750,–	516059	600,–
560454	615,–	520289	1200,–
025	21,–	525169	750,–
6435	75,–	534999	750,–
7035	75,–	548239	2412,–
476115	24000,–		
510965	2400,–	0	6,–
518165	750,–	450860	1206,–
532155	900,–	501890	1206,–
556855	1200,–	523460	906,–
558355	750,–	539310	906,–
		539950	24006,–
386	21,–	542020	606,–
776	21,–	552540	24006,–

Prescription (dernier délai d'encaissement) : 10 novembre 1955

Annonces sous chiffres

Nous prions instamment nos annonceurs de répondre à toutes les offres qui leur sont transmises sous chiffre.

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

MERCREDI : 7.00 Gymnastique. 7.15 Inform. 7.20 Propos du matin. 9.15 et 10.10 Emission radioscolaire. 9.45 Œuvres de Mendelssohn. 10.40 Sonate, de Debussy. 11.00 Emission d'ensemble. 11.35 Sonate en ré majeur, Mozart. 11.50 Refrains et chansons modernes. 12.15 La Chanson du Rhône. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 12.55 Sur tous les tons. 13.45 Musique symphonique. 16.30 La danse à l'Opéra. 17.00 Kianga, feuilleton. 17.20 Prélude à l'heure des enfants. 17.45 Le rendez-vous des benjamins. 18.15 Pages peu connues. 18.25 La femme dans la vie. 18 h. 40 Musique légère. 18.50 Micro-partout. 19.15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19.40 Un bonjour en passant. 19.50 Questionnez, on vous répondra. 20.10 Rythmes en relief. 20.30 Sans tambour ni trompettes. 20.45 Le mercredi symphonique. 22.30 Informations. 22.35 Les Nations Unies vous parlent. 22.40 Place au jazz. 23.10 Dernières notes...

JEUDI : 7.00 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.25 Mélodies. 12.45 Informations. 12.55 Vive la fantaisie ! 13.30 Compositeurs suisses. 13.50 Air d'Ariane, Strauss. 16.30 Thé dansant. 17.00 Vos refrains favoris... 17.30 Quatuor N° 4, Bela Bartok. 17.55 Musique légère. 18.10 La quinzaine littéraire. 18.40 Musique légère. 18.45 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 La grille des vedettes. 20.00 Microbus 666. 20.30 Sur invitation... 21.10 Les entretiens de Radio-Lausanne. 21.30 Musique viennoise. 22.30 Informations. 22.35 Concerto du temps présent. 23.05 Concerto de Varsovie, Addinsell.

VENDREDI : 7.00 Gymnastique. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 9.15 et 10.10 Emission radioscolaire. 9.45 Mélodies de Gabriel Fauré. 10.40 Concerto N° 3, Mozart. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le memento sportif. 12.20 Suite de Tchaïkovsky. 12 h. 30 Echos de Paris. 12.45 Informations. 12.54 La minute des A. R.-G. 12.55 Contrastes. 13.25 Œuvre de Debussy. 13.45 La femme chez elle. 16.00 L'Université radiophonique internationale. 16.30 Piano et orchestre. 17.00 Kianga, feuilleton. 17.20 Musique légère. 17.30 Jazz aux Champs-Elysées. 18.00 L'Agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.10 Musique symphonique. 18.15 Le Maroc. 18.30 Musique légère. 18.45 Les cinq minutes du tourisme. 18.50 Micro-partout. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19.35 Instants du monde. 19.45 Impromptu. 20.10 Souvenirs d'un impresario. 20.30 Lectures à une voix : « Tartuffe ». 21.35 Musique de chambre. 22.10 Le Magazine de la télévision. 22.30 Informations. 22.35 Musique de notre temps.

Une maison de cinq pièces pour 22 000 francs !

La conception de la caserne ouvrière est dépassée. Les chefs d'entreprises américains et européens, les gouvernements de l'URSS et de certaines démocraties populaires s'efforcent de rendre à bon compte l'ouvrier propriétaire de son habitation. Une telle politique, fondée sur un impératif social et moral, contribue en outre à changer le climat du travail par l'amélioration, au sein de l'entreprise, des rapports de production. Chez nous, toutefois, la spéculation fiévreuse qui sévit dans le domaine immobilier complique encore beaucoup la question. Mais une audacieuse réalisation, due à l'initiative de deux entrepreneurs dynamiques, MM. Reymond et Gfeller, de Lucens, respectivement directeurs de la Fabrique de pierres fines et de Fibre de verre S. A., va peut-être la résoudre. Ils viennent de jeter les bases d'une cité ouvrière unique en son genre dans le canton, si ce n'est même en Suisse. A sa visite, ils convièrent vendredi dernier les représentants de la presse broyarde et lausannoise et une délégation des autorités cantonales.

Comment loger confortablement les ouvriers en tenant compte des gains qu'ils réalisent ? Etait-ce possible de construire une maisonnette d'un confort honnête, de bonne apparence et d'une disposition rationnelle pour un prix relativement dérisoire en matière de construction ? M. Reymond en acquit la certitude, bien que les architectes auxquels il s'adressa en premier lieu jugèrent son projet irréalisable. Assisté de M. Gfeller, M. Reymond parvint à mettre au point une maisonnette pourvue de tout le confort nécessaire, disposée sur un terrain de 500 mètres carrés, laissant ainsi une place suffisante pour exploiter un jardinet. Construction standard, il est vrai, mais solide et dégagée. En conférant avec les maîtres d'état, les instigateurs du projet obtinrent qu'on économisât sur les installations, non en fournissant un matériel de qualité médiocre, mais en rationalisant la pose de la tuyauterie, par exemple. Mais, contrairement à ce qui se fait parfois, le poste maçonnerie et charpente n'a pas été négligé.

Les deux premières maisonnettes furent édifiées en 1954. L'une était disposée sur un seul plan, l'autre sur deux. Dans l'un et l'autre cas, les combles demeuraient assez vastes pour qu'on pût y installer un étendange, un établi, voire de nouvelles pièces. La cave et la buanderie, avec prise électrique pour machine à laver, ont les dimensions et la disposition voulues. Nous pûmes entrer et regarder de près : les murs des chambres sont recouverts d'une peinture imitant à s'y méprendre la tapisserie. Ce procédé américain permet de laver les parois ; les pièces demeurent ainsi claires et propres, les frais que représente la pose d'un papier peint neuf évités. La cuisine est petite ; on ne peut y manger. Ceci a été volontairement décidé par les constructeurs. L'ouvrier prend ses repas dans une pièce coquette séparée de la cuisine proprement dite par un rideau. Cette salle à manger est boisée aux trois quarts. Le chauffage se trouve au centre de l'appartement : la chaleur irradie de ce point dans les chambres qui se réchauffent très vite. La disposition sur un plan semble moins pratique que l'autre. Aussi les deux maisons actuellement en cours sont-elles conçues sur deux plans. Pour rompre la monotonie, les façades sont de différentes couleurs. On recherche d'ailleurs d'autres moyens pour les différencier.

En chiffres ronds, vingt et vingt-deux mille francs, tel est le prix de construction des maisonnettes dont nous venons de parler. L'ouvrier possédant cinq à six mille francs d'économies peut l'acquérir facilement moyennant un emprunt hypothécaire, dont l'intérêt annuel de 3 ½ % environ porte son loyer mensuel à 60 fr. Le chauffage lui coûte moins de 150 fr. par saison. Celui qui n'a rien épargné peut louer la maison pour 60 fr. ou, selon le mode américain, payer 120 ou 150 francs par mois, moyennant quoi, au bout d'un certain nombre d'années, il devient aussi propriétaire.

Si la préférence est accordée aux ouvriers des usines Raymond et Gfeller, d'autres peuvent et surtout pourront acheter les maisonnettes. Au cours de l'année, on compte édifier encore une dizaine de bâtiments. La cité est appelée à s'étendre : le succès de cette entreprise est assuré.

Cette expérience pourrait-elle être tentée en ville ? Certainement, à condition de trouver un terrain à bas prix, comme c'est heureusement le cas à Lucens. Automatiquement, de telles constructions seraient bien éloignées du centre. Cependant, même en comptant les transports, on conçoit difficilement d'habiter dans des conditions aussi avantageuses et aussi agréables.

(« Nouvelle Revue ») M. B.

142 francs

A LOUER

pour le 1er juillet, 4 pièces, hall, tout confort moderne, chauffage compris. — S'adr. Jean Delez, Le Castel, Martigny-Bourg.

On demande à louer tout de suite à Saint-Maurice ou Martigny

APPARTEMENT

de 3 ou 4 pièces. — S'adr. au « Rhône » sous chiffre R 1754.

A vendre

chalet

de vacances à Prayon, Ferret sur Orsières. — S'adr. à Francis Bender, Fully, tél. 6 30 28, ou à partir du 1er juin au Restaurant du Relais de Val Ferret, tél. 026 6 72 89.

Appartements

de 3 pièces, tout confort, à louer tout de suite ou à convenir, 150 fr. par mois.
S'adresser par écrit au journal sous chiffre R 1752.

Corbillard-automobile
Cercueils
Couronnes
Transports internationaux

Marc CHAPPOT
Pompes funèbres
Martigny-Ville
Tél. 026/6 14 13

Hallenbarter - Sion
Tél. 2 10 63

Superbe occasion !

A vendre

Ford Consul 1954

S'adresser à case postale 16818, Martigny-Ville.

Toujours du nouveau

Au premier coup d'œil...
...une blouse Haury !

L'élégance des nouvelles créations Haury vous enchantera

de 19,80 à 65,-

En exclusivité aux

Grands Magasins GONSET SA

MARTIGNY

Nouveau **Un essai s'impose!**

Potage Coquillettes aux œufs

Votre ami Maxime, le chef de cuisine, vous propose sa dernière création: un délicieux potage relevé d'un choix de légumes délicats et garni de coquillettes aux œufs aussi appétissantes que gracieuses. Il n'exige que 5 minutes de cuisson.

MAGGI

Potage Coquillettes aux œufs

... tout le monde est ravi!

NOUVEAUTÉ "Eclair"

COQUES de MERINGUES

le paquet de 20 coques **Fr. 1,20** – 5% esc. **Fr. 1,14**

Pour vos plats froids, notre délicieuse

MAYONNAISE "Eclair"

en pots et en tubes avec doulle à décorer

PATE FEUILLETÉE 450 g. **Fr. 1,20**
PATE MI-FEUILLETÉE 480 g. **Fr. 1,—**

en vente chez votre épicier

MARTIGNY

Exposition de peinture Paul Messerli

Paul Messerli vient à nous, à Martigny, avec ses œuvres qu'il expose en la salle de l'Hôtel de ville du 7 au 20 mai.

Le public sensible aux beaux-arts ne manquera pas de capter le message de beauté que cet artiste authentique s'efforce de nous communiquer. Le succès obtenu dans d'autres villes, lors de ses précédentes expositions, prouve bien, malgré notre siècle de technique effrénée, qu'une œuvre où l'homme se met en entier, corps et âme, ne peut nous laisser indifférent. Et c'est le cas de Paul Messerli qui, d'année en année, poursuit son rêve de beauté et d'harmonie et s'affirme avec toujours plus de vigueur.

Il ne flatte pas le public, il ne l'interroge pas sur ses goûts, les questions essentielles il se les pose au for intérieur de lui-même et il ne compte que sur son âme d'artiste. C'est pourquoi il y a quelque chose d'inépuisable en ses tableaux, toujours on y revient avec de nouvelles découvertes, de nouvelles émotions. Eh oui ! la création d'une œuvre d'art est difficile, elle n'est pas faite pour distraire, pour amuser, pour égayer... elle est faite pour accéder au plus haut sentiment du cœur — sentiment de plénitude — dans la joie ou la tristesse, peu importe. Et c'est là que Paul Messerli est sincère et sans compromis.

D'ailleurs, placez-vous au milieu de la salle d'exposition et jetez-y un regard à la ronde : vous remarquerez une grande unité dans son œuvre — cela suppose des luttes et des doutes pour arriver à cette maturité, à cette sublime simplicité. Son style n'est ni moderne, ni ancien, son style c'est : Paul Messerli. Libéré de toute école, au-dessus de toute critique, il se présente à nous dans sa vérité ; il y a mis d'ailleurs toute sa vie. Il me semble que si un tableau de ce peintre venait à se perdre parmi les milliers de peintures d'une grande ville, il me semble que je le reconnaîtrais d'un premier coup d'œil, comme je reconnaîtrais l'homme lui-même parmi la foule.

Sans vouloir encore toucher à ses tableaux en particulier, paysages âpres de nos vallées, perspectives de Martigny, places et rues de Paris, je me borne aujourd'hui à cette impression générale. Je souhaite qu'un nombreux public vienne se placer une heure ou deux, en état de réceptivité, devant cette œuvre, et qu'elle remporte dans notre cité valaisanne tout le succès qu'elle mérite. A. M.

Inscriptions pour les Ecoles primaires communales de Martigny-Ville et La Bâtiaz

En vue de prévoir dès maintenant l'organisation des classes de la prochaine année scolaire, nous demandons aux parents dont les enfants fréquenteront pour la première fois nos écoles le 15 septembre 1955 de bien vouloir les inscrire au greffe municipal jusqu'au 25 mai. Les enfants quittant nos classes avant la fin normale de la scolarité doivent être annoncés au personnel enseignant.

Les enfants nés en 1949 sont tenus de suivre l'école, tandis que ceux nés en 1950 y sont admis sans obligation et pour autant qu'il y ait de la place.

La commission scolaire.

Morale d'hier, morale d'aujourd'hui

De tous temps, on a tenté de bouleverser l'échelle des valeurs et de légitimer la recherche des plaisirs au mépris de l'amour même en ce qu'il a de plus noblement humain et à l'exclusion de ses fins naturelles. Mais aujourd'hui plus que jamais, on tente de multiplier les jouissances et les voluptés, de les dissocier des fins biologiques de l'acte dont elles sont la fleur. Et par la presse, le cinéma et toutes les activités mondaines de l'homme, on essaye d'introduire ces théories et ces idées jusque dans nos villages.

Le Rd Père Cattin, prédicateur de renom déjà bien connu en Valais, auteur de plusieurs livres sur ce problème, viendra donner une unique conférence à Notre-Dame-des-Champs sur ce sujet important pour tout le monde, mercredi 11 mai à 20 h. 30.

Il est souhaitable que le public de Martigny se déplace nombreux pour cet exposé qui s'annonce brillant et qui sera le dernier du cycle de conférences organisé par les RR. PP. Dominicains à Martigny. Entrée libre.

O. J. du C. A. S.

Jeudi 12 crt., exercices de cordes. Rendez-vous à la tannerie Roduit.

Conférence sur l'accouchement sans douleur

Le Dr Georges de Werra, gynécologue, à Lausanne, donnera ce soir mardi, à la grande salle de l'Hôtel de ville, une conférence sur un sujet d'actualité : « L'accouchement sans douleur ». Il s'agit là d'un problème qui captive l'opinion publique dans tous les pays du monde. Le Dr de Werra a suivi récemment à Paris les cours du Dr Lamaze, médecin-chef de la clinique des métallurgistes, où cette nouvelle méthode, d'origine russe, est mise en pratique. Chacun trouvera un grand intérêt à suivre cet exposé et contribuera par là même à l'œuvre des colonies de vacances de Martigny, grâce à laquelle des enfants de notre ville peuvent chaque année jouir des bienfaits de la montagne.

Résultats des tirs obligatoires des 7 et 8 mai

Jusqu'ici 15 tireurs à 50 mètres ont accompli leur programme. Les meilleurs résultats ont été obtenus par Léon Brousoz (88 points) et Charles Seilz (86 points).

A 300 mètres, 192 tireurs se sont rendus au stand samedi et dimanche. Sur ce nombre 28 ont totalisé les points nécessaires pour la mention fédérale ou cantonale. Les « restés » furent également 28.

Mention fédérale. — 85 points : Wyer Joseph (1890) Baumann Walter, Morend André, Favre Pierre ; 84 points : Gay Roland, Pillet Georges ; 82 points : Giroud Fernand ; 80 points : Gasser Johann, Ruchet René, Chambovay André ; 79 points : Marty Max, Paccolat André ; 78 points : Selz Charles ; 77 points : Morand André (1895) ; 76 points : Closuit Jean-Marie, Michellod André.

Mention cantonale. — 75 points : Cordier Raymond, Chambovey Gilbert ; 74 points : Genoud André, Meunier Alfred, Osenda Fermo, Chappaz Claude, Méroz Roland, Schwab Hermann ; 73 points : Landry Jules, Max Gilbert, Vouilloz Louis, Guy Moret.

Prochains tirs, les 21 et 22 mai 1955 et le 17 juillet 1955.

Livret de tir et livret militaire.

Prise du drapeau

Hier lundi, à midi, le Bat. fus. mont. 1, commandé par le major J.-C. Schmidt, a procédé à la traditionnelle prise de drapeau. La cérémonie s'est déroulée sur la place du nouveau Collège en présence des quatre compagnies, plus celle de l'E. M., que comprend le bataillon.

Nous souhaitons un bon cours de répétition à nos « gris-vert ».

Qu'en est-il du tunnel du Grand-Saint-Bernard ?

M. le conseiller aux Etats Maurice Troillet répondra à cette question, en tant que président du comité d'action, à l'issue de l'assemblée générale que tiendra la Société de développement mercredi, à 20 h. 30, à l'Hôtel de ville.

Une invitation cordiale est adressée à toutes les personnes qui s'intéressent à ce sujet. D.

Statistique paroissiale

Baptêmes : Steiner Silvia, d'Aloïs et de Marie Liniger, Martigny-Bourg ; Pedroni Dominique-André, d'Alphonse et d'Emma Rosset, Saxon ; Jeanmonod Françoise-Marguerite-Marthe, de Charly et de Juliette Broccard, Ville ; Tornay Françoise-Suzanne, de François et d'Elise Paladini, La Bâtiaz ; Schildknecht Pierre-Bernard, de Béda et de Pierrette Farquet, Ville ; Abbet Claudine-Erica, d'Antoine et d'Anne-Marie Gay-Crosier, Bourg ; Veuthey Agnès-Alice, d'Ami et d'Elisabeth Schärer, Dorénaz ; Claivaz Martine, de Francis et de Marcelle Guillaume, Le Sentier ; Pitteloud Eliane-Lucienne, de Benoni et de Cécile Fournier, Saxon ; Regamey Danièle-Lucienne, de Gaston et de Fernande Buchard, Leytron ; Spiazzi Yvan-André, de Jean et de Régine Bruchez, Saxon ; Morend Christian, d'André et de Solange Burgener, Ville ; Morand Chantal-Paula, d'Henri et d'Any Zwissyg, Ville ; Petoud Nicole-Aimée, d'Aimé et de Jeanne Salamin, Salvan ; Grand Liliane, d'André et de Lucette Michaud, Ville ; Grand Jacques-Pascal, d'André et de Lucette Michaud, Ville ; Pont Jean-Michel, de Gérard et de Florence Privet, Le Broccard ; Délez Mireille-Marie-Jeanne, d'Ulysse et d'Edith Veuthey, Ville ; Gay-Balmaz Anne-Catherine-Marie, de Jean et de Gisèle Pierroz, Salvan ; Fryberg Michèle-Christiane, de Jean et d'Anne-Marie Carron, Bourg ; Ometz Patrice-Louis-Michel, de Jean et de Jeanne Dorsaz, Fully ; Lonfat Mariette-Célina, de Germain et d'Yvonne Maret, Charrat ; Gratzl Pierre-François, d'Otto et de Thérèse Donnet, Ville.

Mariages : Darbellay Raphaël, Ville et Cretton Nelly, Bourg ; Wouilloz Georges, Bourg et Zurich et Montavon Germaine, Undervelier.

Décès : Mabillard Marie, 1883, Charrat ; de Cocatrix Maurice, 1873, Ville ; Chiarelli Marie, 1871, Charrat ; Moret Adèle-Joséphine, 1884, Charrat ; Ceppi Jacques, 1906, Ville, prêtre, directeur du Collège Sainte-Marie ; Lehner Hans, 1910 ; Caldera Jean, 1896, Ville ; Vallotton Marie, 1877, Ville ; Baumann Eugénie, 1873, Bourg.

AU fil DE LA SEMAINE

CAMPEURS, soyez prêts pour les beaux jours !

Si le soleil joue à cache-cache et se laisse désirer, il faut d'autant plus que votre équipement soit prêt et en ordre pour les heures subites et imprévues pendant lesquelles Messire Phébus nous gratifiera de ses rayons.

D'autre part, les joies que procure ce nouveau sport font chaque année de nouveaux adeptes. Quoi de plus agréable de passer des week-ends ou des vacances en plein air, transportant « votre maison » tout comme l'escargot, au gré de votre fantaisie ? Mais il ne faut pas oublier qu'il faut, pour qu'un camping soit bien réussi, un équipement éprouvé, sans défaut, qui vous permette de supporter, cas échéant, vent et pluie.

Nous vous invitons à visiter notre rayon SPORTS où l'on vous montrera divers modèles de tentes et d'équipements expérimentés dans divers pays. Notre vendeur, connaissant parfaitement les questions de camping, se fera un plaisir de vous donner tous renseignements et conseils dont vous pourriez avoir besoin.

BEBE TOUJOURS AU SEC... grâce à « BOBABY »

Les mamans qui ont déjà expérimenté le nouveau lange **Bobaby** ne peuvent que confirmer les attestations élogieuses qui nous sont parvenues de docteurs et de nurses lors du lancement de ce nouveau lange protecteur.

Ce lange tout à fait nouveau, se plaçant directement sur le bébé, laisse passer l'urine dans les autres langes, gardant bébé absolument au sec, le mettant ainsi à l'abri de toute rougeur produite par l'irritation.

Grâce à **Bobaby,** trois emmaillotages par jour sont largement suffisants... le petit derrière de Bébé n'est jamais irrité... son sommeil et le vôtre seront donc plus calmes. **Bobaby** doit donc faire partie de chaque layette. Ce lange protecteur est une exclusivité des Grands Magasins A L'INNOVATION, Martigny.

Bobaby, modèle triangulaire . . . . . Fr. **4,80**
modèle rectangulaire av. ceinture » **5,50**
En vente au rayon de Layettes.

... ET SI LA « CIGOGNE » VOUS APPORTAIT DEUX BEBES ?

A l'émotion et à la joie des premiers instants qui suivent l'heureux événement, succède la réalité... la layette à doubler, le second berceau à acheter... Pour vous, mamans, qui connaîtrez la joie de mettre au monde des jumeaux, INNOVATION a tout prévu et vous met au bénéfice de son **assurance-jumeaux.** Cette assurance, que vous contractez au moment de l'achat de la layette, vous donne droit, en cas de double naissance, à la seconde layette gratuite, au second berceau gratuit.

Futures mamans, contractez donc une **assurance-jumeaux.** Cela ne vous coûte rien, vous courez simplement le risque agréable de recevoir gratuitement une seconde layette.

C'EST LE MOMENT DE SONGER... A RANGER VOS VETEMENTS D'HIVER

Attention ! Les mites sont à l'affût.

Un choix complet de produits antimites et toute la gamme des housses en papier, plastic, etc., assurant une conservation parfaite des lainages, est en vente à notre entrée principale, sur table spéciale.

(Communiqué Innovation.)

Il y a quelque chose de pire dans la vie que de n'avoir pas réussi, c'est de n'avoir pas essayé. Pasteur.

CINÉMA CORSO

Dès ce soir mardi, à 20 h. 30

Un émouvant film français

avec YVES DENIAUD dans

Crainquebille

d'après la nouvelle d'Anatole France

« Quinze jours de prison pour n'avoir pas dit : « Mort aux vaches », voilà ce qu'a récolté CRAINQUEBILLE... »

« Si nous pouvions en rire pour ne plus avoir à en pleurer, ce serait tellement mieux. »

VALAIS

Au Conseil d'Etat

Pour la nouvelle année administrative qui débute au mois de mai, le Conseil d'Etat du Valais a désigné son président en la personne de M. le Dr Oscar Schnyder, chef du Département de justice et police, et son vice-président, en la personne de M. Marius Lampert, chef du Département de l'intérieur.

Grand succès des « Compagnons des Arts » de Sierre au concours dramatique de Nyon

S'étant préparés avec soin pour le concours d'art dramatique de Nyon, les « Compagnons des Arts » viennent de remporter un magnifique succès samedi et dimanche derniers.

En effet, ils se classent dans la catégorie « Excellence », au 2e rang à un point et demi seulement des « Deux Masques » de Zurich, sortis premiers.

Le palmarès ci-après donne un aperçu de leurs performances.

Avec le « Carrosse du Saint-Sacrement » de Prosper Mérimée, pièce difficile s'il en est, le challenge du Grand Prix classique leur est définitivement attribué. L'interprétation du rôle de la Périchole vaut à Mme Didi Bonvin le prix de la meilleure interprétation féminine.

Ardents défenseurs de l'art théâtral sur le plan amateur, les « Compagnons des Arts » ont ainsi honoré les couleurs sierroises et le Valais (sur les six sociétés valaisannes inscrites à la Fédération, ils sont les seuls à s'être présentés) dans ces joutes où l'art théâtral est roi.

Ils sont à féliciter en bloc pour leur esprit d'équipe. Les éléments de décors, brossés avec talent par M. Jean Rouvinet, ont été fort remarqués.

Voici les résultats :

Classement général

Excellence : 1. « Les Deux Masques », Zurich, 166,5 points ; 2. « Les Compagnons des Arts », Sierre, 165 ; 3. « Les Amis de l'Instruction », Genève, 158,5 ; 4. « Les Compagnons du Masque », Bienne, 155,5.

Pièce à choix : 1. « Les Deux Masques », Zurich, 167 ; 2. « Les Compagnons des Arts », Sierre, 162 ; etc.

Auteur imposé : 1. « Les Compagnons du Masque », Bienne, 176 ; 2. « Les Compagnons des Arts, Sierre, 168 ; etc.

Grand prix classique de Fr. 100,— aux « Compagnons des Arts », Sierre, qui remportent ainsi définitivement le challenge offert par M. Jacques Kirschmann, de Nyon.

Les « Compagnons des Arts » s'attribuent en outre le Prix Bernard pour la meilleur interprète féminine (Mme Didi Bonvin dans le rôle de la Périchole du « Carrosse du Saint-Sacrement »).

A louer à l'avenue de la Gare, près de la poste, dans immeuble à construire,

bureaux et appartements

de 3 et 4 pièces, tout confort. — Pour renseignements, s'adresser à M. Paul Arlettaz, président de la Société coopérative de consommation, Martigny-Bourg, tél. tél. 6 15 06, ou à M. Marius Zryd, architecte SIA, Martigny, tél. 6 16 77.

Bureau d'ingénieurs à Sion cherche à engager tout de suite

ingénieurs, techniciens, dessinateurs

Réponse avec curriculum vitæ et prétentions de salaire sous chiffre P 6538 S, à Publicitas, Sion.

On cherche un

Chauffeur

de trax et un chauffeur de camion. — Ecrire sous chiffre R 1704, avec prétentions.

A vendre un

CHAR

de montagne avec harnais de vache, 150 fr ; 7 ruches Dadant-blate, vides, 40 fr. la pièce. — S'adr. à Joseph Wyder, route du Simplon, Martigny-Ville.

On demande une jeune

PERSONNE

pour travaux de campagne. Italien ou Italienne accepté. — S'adr. au journal sous R 1824.

A vendre une certaine quantité de bon

FOIN

et une **faucheuse**

à un cheval, d'occasion, mais en bon état. — S'adr. à Julien Lugon, à Vernayaz.

On demande une bonne

ouvrière

pour la cueillette des fraises à Fully. Fr. 8.— par jour, nourrie et logée. S'ad. au tél. 026 / 6 32 07.

Dr Michel Closuit

MARTIGNY

absent

du 18 au 31 mai

pour service militaire

Bon petit café demande

sommelière

aide de ménage. Débutante acceptée. Téléphoner au 026 / 6 23 47.

On cherche un brave

GARÇON

comme porteur et pour aider à la boucherie. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. Boucherie H. Sigg, Andelfingen (ZH).

On cherche une

FILLE

de 14 à 16 ans pour garder un enfant. Entrée tout de suite ou à la fin mai. — S'adresser à Marcelin Thurre, Saillon. Tél. 027 / 4 73 20.

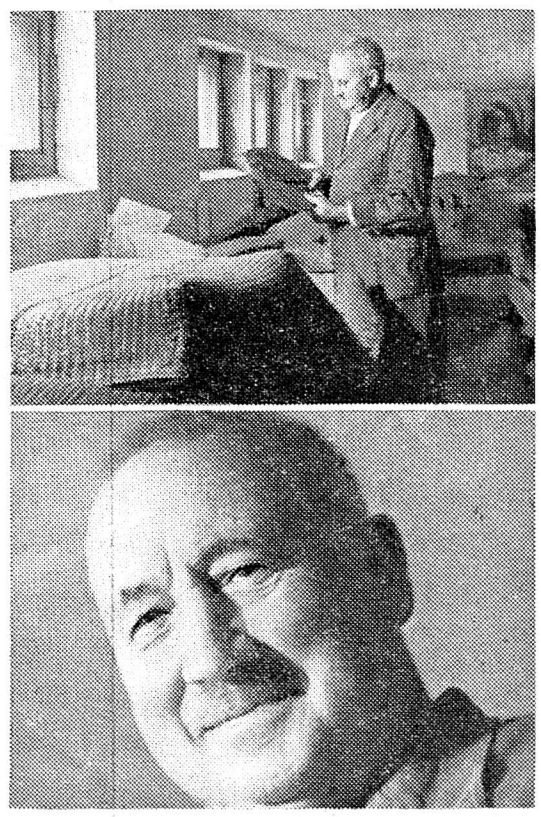

De la série d'annonces «Ticinesi – Romands – Dütschschwizer» No 13

Dütschschwizer

C'est à Reinach que nous avons trouvé M. Fritz Kaspar, contremaître dans une grande fabrique de cigares. M. Kaspar a fêté ses soixante-douze ans en décembre de l'année dernière. Il travaille ses dix heures par jour et n'a pas du tout l'intention de prendre sa retraite cette année. Il est resté un fervent du tir et d'innombrables couronnes et insignes honorifiques témoignent de son adresse. La même fabrique l'occupe depuis un demi-siècle. Il n'a pas eu un seul jour de maladie grave depuis la grande épidémie de grippe de 1918. Il fait tous les dimanches une course à pied au Homberg; on ne lui donnerait jamais son âge.

«Cela fait dix bonnes années que je bois tous les matins mon Ovomaltine. Elle me permet de tenir le coup et d'arriver sans peine au bout de ma longue matinée de travail. Je contrôle le travail d'une trentaine d'employés. Il faut avoir la tête solide. Ma femme a essayé plusieurs fois de me faire prendre une autre boisson pour mon déjeuner, mais j'ai tout de suite senti la différence. Rien ne «tient» aussi bien que l'Ovomaltine.»

OVOMALTINE

donne des forces!

Pront Ovo / Ovo Sport / Choc Ovo

Au restaurant ou au tea-room, commandez une Ovomaltine chaude, froide ou frappée

ETOILE

Du mardi 10 au jeudi 12
Reprise de MAURICE CHEVALIER

J'AVAIS 7 FILLES
EN COULEURS
(Interdit au-dessous de 18 ans)

Monthey

Tour de Romandie et Cinquantenaire du Vélo-Club

Monthey a été dimanche le point de mire et de ralliement de plusieurs milliers de spectateurs enthousiastes accourus de partout pour assister à l'arrivée triomphale du populaire Tour de Romandie.

Un temps superbe ainsi que l'excellente organisation assurée par le Vélo-club Monthey ont permis au Tour de connaître un brillant final, aux coureurs de recevoir une ovation méritée, aux organisateurs de cette arrivée d'obtenir une juste récompense pour l'effort accompli.

Il va de soi que le public fit fête au vainqueur de l'étape, le jeune Graf, dont l'exploit était quasi sensationnel. Quant au jeune Strehler, brillant vainqueur de ce Tour de Romandie 1955, il connut lui aussi un triomphe que lui valurent sa gentillesse, sa valeur. Ces deux brillants espoirs du cyclisme suisse ont été fleuris et ovationnés par le public massé sur la ligne d'arrivée.

C'est dans une ambiance extrêmement sympathique que le Tour avait pris son envol jeudi 5 mai, marquant du même coup le signal des festivités prévues pour le cinquantenaire du Vélo-club Monthey.

La permanence et le quartier général du Tour, installés à l'Hôtel du Cerf, contribuaient également à maintenir une ambiance sportive de bon aloi dont Monthey s'accommodait fort bien.

Samedi soir, la « Villageoise » illustrait en musique une très sympathique veillée d'armes prévue au Vieux-Stand pour le cinquantenaire du Vélo-club Monthey, aussi bien à l'honneur qu'à la tâche.

Dimanche après midi, sur un tronçon de 400 mètres qui conduisait à la ligne d'arrivée du Tour de Romandie, une épreuve d'attente fit patienter le public et l'intéressa vivement. Il s'agissait d'une première course de vitesse intervilles réunissant des coureurs de Sierre, Sion, Martigny, Orsières et Monthey. Après les quatre manches éliminatoires, Salamin (Sierre), Praz (Sion) et Galletti (Monthey) remportèrent les demi-finales pour se mesurer dans une finale remportée par Salamin devant Galletti et Praz.

L'arrivée de la caravane publicitaire donna le ton, puis ce fut une ovation pour saluer ceux qui, à coups de pédales, s'étaient illustrés sur nos routes de Romandie.

A 17 h. le Vélo-club Monthey recevait ses hôtes, officiels, membres fondateurs, membres d'honneur, invités, à la cantine du Vieux-Stand où la « Lyre montheysanne » donnait un concert particulièrement apprécié. Membres fondateurs et vétérans du Vélo-club étaient également conviés et fêtés en la personne de MM. Emile Martin, Jean Orlando (venu depuis Lyon), Joseph Gross, Eugène Burdevet.

Sous la direction de F. Meaglia, speaker très disert, une brève partie officielle offrit d'abord l'occasion à M. Oswald Borgeaud, président du comité d'organisation, de saluer ses hôtes, de rendre hommage aux pionniers du cyclisme montheysan, de remercier ses collaborateurs, de se féliciter du succès de l'arrivée du Tour de Romandie et du cinquantenaire du Vélo-club.

M. Castellino, président de l'UCS, qui fête cette année ses cinquante ans au barreau genevois, évoqua ce 9e Tour de Romandie, exprima sa joie d'être associé au jubilé du Vélo-club Monthey auquel il remit un superbe fanion.

Président du Vélo-club Monthey, Maurice Chappex répondit en termes émus, puis M. Jean Carraux fit entendre la voix de la municipalité. M. Fernand Monnay traduisit ensuite les sentiments des Moto-clubs valaisans et montheysan dot il assume la présidence et il remit à son parrain, le Vélo-club Monthey, un superbe cadeau.

Ajoutons que le Vélo-club Excelsior de Martigny offrit une channe pour le jubilé du Vélo-club Monthey dont la fête se poursuivit le soir par un brillant concert de l'Harmonie municipale dans une cantine enthousiaste.

C'est avec plaisir que le représentant du « Rhône » prit part à ces festivités et il souhaite au club jubilaire un brillant avenir.

Bertal.

La « Lyre montheysanne » va fêter ses cinquante ans

Dans notre pays, l'esprit de société est particulièrement développé.

La « Lyre », comme tout groupement, a connu, pendant son demi-siècle d'existence, des difficultés et des succès. A l'occasion du jubilé qui sera célébré dans un mois, les Lyriens préparent un concert digne de cet événement. Sous l'impulsion de leur cher directeur, M. Roger Dehaye, les membres suivent les répétitions avec assiduité et grand plaisir.

Les Lyriens, attachés à leur cité, témoigneront, en ces jours fastes, leur profonde reconnaissance envers toute la population montheysanne. Ils savent qu'en toutes circonstances, ils ont pu compter sur le dévouement et la compréhension d'amis fidèles.

Un comité d'organisation, présidé par M. Pierre Delaloye, juge-instructeur, met tous ses soins à la préparation de cette fête qui s'annonce d'ores et déjà sous les meilleurs auspices.

En cette année jubilaire, la « Lyre » peut revendiquer le mérite d'avoir contribué par des moyens qui sont modestes au développement d'un art populaire qui reste à l'origine des meilleures réactions de notre peuple.

Sierre

La Ligue antituberculeuse cantonale

La Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose a tenu samedi ses assises à Sierre. Une trentaine de délégués y participaient, dont un certain nombre de médecins.

Elle a pris connaissance du rapport d'activité, présenté par son actif président, M. le conseiller national Joseph Moulin, et enregistré diverses explications de M. le Dr Calpini, secrétaire de la Ligue et chef du Service cantonal de l'hygiène, notamment en ce qui concerne la rétribution du personnel infirmier et la propagande.

L'assemblée unanime approuva le rapport présidentiel, les comptes et le budget, puis son président passa la parole à M. le Dr Barras, nouveau médecin-chef du Sanatorium valaisan, qui traita de la question des antibiotiques dans la thérapeutique antituberculeuse.

Le distingué praticien démontra à l'aide de projections les effets des traitements par la Streptomycine, le Pass et le Rimifon sur les lésions pulmonaires. Ces antibiotiques qui ont révolutionné la thérapeutique antituberculeuse doivent être utilisés en toute connaissance de cause et avec la prudence de mise en pareil cas. Agir autrement, c'est aller au-devant de graves mécomptes et provoquer entre autres la résistance. Seuls les praticiens qualifiés sont à même de prescrire ces médicaments et de traiter le malade en toute sécurité. Leur utilisation n'exclut d'ailleurs pas les cures de repos ni, le cas échéant, l'intervention chirurgicale.

Cet intéressant exposé fut très applaudi et MM. Moulin et Dr Luder, président cantonal du corps médical, remercièrent en termes chaleureux le Dr Barras.

Sion

Avec les fonctionnaires et employés de l'Etat

Vendredi soir, une centaine de membres de l'Association des fonctionnaires et employés de l'Etat du Valais se retrouvèrent à l'Hôtel de la Planta, à l'occasion de l'assemblée annuelle statutaire. La séance fut présidée avec célérité par M. Karl Seewer, qui adressa aux participants une cordiale bienvenue et un rapport très précis sur le travail du nouveau comité, en fonctions dès le début de l'année en cours.

Les questions administratives furent rapidement liquidées dans un esprit de compréhension et d'amitié, et la séance prit fin avant 20 h. déjà.

Les élections communales

La démission de M. Maret, comme président du Conseil municipal, avec effet au 30 juin 1955, a fait couler beaucoup d'encre, et samedi et dimanche les électeurs sédunois étaient appelés à donner un successeur à celui qui a résilié ses fonctions. Officiellement trois candidats se trouvaient en compétition : MM. Roger Bonvin, ingénieur et vice-président, René Boll, fondé de pouvoirs et caissier de la Banque populaire valaisanne, présenté par le parti radical, Max Berclaz, fonctionnaire aux TT, représentant du parti socialiste. M. le Dr André de Quay, pharmacien, n'était candidat qu'à la vice-présidence.

Les postulants à la présidence ont obtenu les suffrages suivants :

M. Bonvin : 1247 suffrages ; M. Boll : 300 suffrages ; M. Berclaz : 328 suffrages. Quoique non candidat, M. de Quay a obtenu 52 suffrages.

Est élu : M. Roger Bonvin.

La participation au scrutin a été de 66 %.

Les partis minoritaires n'ont pas présenté de candidats pour la vice-présidence. La candidature du Dr de Quay, présentée par le parti conservateur, a été acceptée par acclamations.

Que les deux élus soient félicités et puissent-ils œuvrer pour le bien général de la communauté.

Sorties de sociétés

Les sociétés locales s'apprêtent à la sortie annuelle, mettant un terme à l'activité de la saison 1954-55. C'est ainsi que le « Männerchor-Harmonie » a décidé de faire sa promenade les 4/5 juin, tandis que la Chorale sédunoise a porté son dévolu sur les 11/12 juin avec, comme but, Aix-les-Bains.

Notre-Dame-des-Champs - Martigny
Mercredi 11 mai, à 20 h. 30

Morale d'hier, morale d'aujourd'hui

Dernière conférence de la saison 1954-1955
donnée par le **Rd Père CATTIN, OP**
Entrée libre

Frictions

Le praesidium du Soviet suprême de l'URSS a fait paraître un décret, daté du 7 mai, dénonçant les traités d'amitié russo-alliés, pour « violation directe ou flagrante » par les Anglais et les Français.

Cinémas

ETOILE Martigny
Du mardi 10 au jeudi 12, reprise de Maurice Chevalier dans
J'avais sept filles
(Interdit au-dessous de 18 ans)
Dès vendredi 13, un tout grand film d'espionnage, en couleurs
Alerte au Sud
avec Jean-Claude Pascal et Erich von Stroheim

CINE MICHEL Fully
Dès jeudi
Les Gladiateurs
en Cinémascope

REX Saxon
Jeudi 12, un mystérieux « policier »
J'aurai ta peau
Du vendredi 13 au dimanche 15
J'avais sept filles

SPECTACLES

Cinéma Etoile, Martigny

Du mardi 10 au jeudi 12 : reprise trois jours du premier grand film **en couleurs** de **Maurice Chevalier : J'AVAIS SEPT FILLES.** Un film aux situations imprévues empreint de fantaisie, de gaîté, de charme, de jeunesse et de chansons.

(Interdit sous 18 ans).

Dès vendredi 13 : ALERTE AU SUD. Un tout grand film français d'espionnage dans l'ambiance trouble, mystérieuse et mouvementée du Maroc français avec une distribution du tonnerre : Jean-Claude Pascal, Erich von Stroheim, Jean Murat, Giana-Maria Canale, Peter van Eyck et Jean Tissier. **En couleurs.**

Un film français émouvant au Corso

Cette semaine, le Corso vous présente un film français émouvant tiré de la célèbre nouvelle d'Anatole France : **CRAINQUEBILLE** avec Yves Deniaud, le petit Christian Fourcade, Pierre Mondy. Sans vouloir être le « Justice est faite » de la Correctionnelle, le film de Ralph Habib pose toutefois le problème de la justice. Si les erreurs judiciaires font toujours scandale dans le domaine des grands procès, elles sont monnaie courante en Correctionnelle, sous forme de petites injustices qui risquent d'affecter sérieusement ceux qui en sont victimes. Pour n'avoir pas dit : « Mort aux vaches », Crainquebille fut emprisonné.

Pourquoi ? Vous le saurez en venant voir Crainquebille.

Horaire : tous les soirs à 20 h. 30. Dimanche matinée à 14 h. 30.

Cinéma Rex, Saxon

Jeudi 12 : J'AURAI TA PEAU. Un mystérieux « policier » d'après le célèbre roman de Mickey Spillane.

Du vendredi 13 au dimanche 15 : J'AVAIS SEPT FILLES.

150-500 cartes de Pro Infirmis payées aident à l'achat d'un appareil acoustique.

Vente de cartes Pro Infirmis : compte de chèques postaux dans chaque canton. Compte de chèques romand et parrainages : II 258.

AVIS

La Société des Télésièges de VERBIER vendra à

l'enchère publique

le 13 mai 1955, le Restaurant de Médran, y compris le mobilier.

La vente aura lieu à 11 h. précises au dit restaurant, à la Croix des Ruinettes.

Il sera donné connaissance des conditions immédiatement avant les enchères.

On cherche
jeune homme
libéré des écoles comme commissionnaire désirant être mis au courant de la vente des couleurs ainsi que de la coupe et pose de verres à vitres. Salaire mensuel : Fr. 150,—, 200,—, 300,— (1re, 2e, 3e années). Place stable avec augmentations annuelles pour jeune actif. S'adresser à R. Gualino, peinture, vitrerie, Martigny. Tél. 6 11 45.

A louer tout de suite
appartement
de 5 pièces, en plein centre, vue et soleil, tout confort, 210 fr. par mois.
S'adresser à Paul-Louis Rouiller, architecte, Martigny.

Felley Frères S. A., Saxon
Fruits et légumes en gros
Tél. 026 / 6 23 27 - 6 23 28
Nous livrons par toutes quantités :
tourbe en vrac ou bottes
fumier et engrais
échalas pour vignes et tomates
pommes de terre Bintje de table et semenceaux
pommes de table et de ménage

Martigny-Ville
Grande salle de l'Hôtel de Ville
Mardi 10 mai, à 20 h. 30
CONFERENCE
Un sujet actuel et passionnant
L'ACCOUCHEMENT SANS DOULEUR
par le Dr G. de Werra
spécialiste en gynécologie à Lausanne
au profit des Colonies de vacances de Martigny
Prix des places : Fr. 2,50
Location Papeterie Gaillard

L'Auberge de la Paix
café-restaurant à Martigny-Ville,
est à remettre
Nous cherchons personne capable de l'exploiter. — Faire offres à MM. Ducrey Frères, tél. 6 14 55, ou 6 16 50, Martigny.

Agriculteurs !
Avant d'acheter une machine, demandez un essai du nouveau motoculteur *IRUS*, 6,5 CV, avec remorque, fraise, houe, pompe, buttoir, etc. et de l'atomiseur à dos *CHIRON*.
ROGER FELLAY machines agricoles
SAXON - Téléphone 6 24 04

Apportez assez tôt vos annonces à notre bureau

On cherche une
jeune fille
pour aider à la cuisine. — S'adr. au Café-Restaurant du Nord, Monthey.

JEUNE HOMME
est demandé comme aide-comptable. Entrée tout de suite. — Adresser offres par écrit au plus tôt à la Société coopérative Florescat, fruits et légumes, Saxon. Téléphone 026 / 6 22 47.

On cherche
JEUNE FILLE
de 16 à 20 ans pour aider au ménage et à la campagne. Italienne acceptée. — S'adr. à Marcel Terrettaz, Chemin-Dessus.

Bûcherons
sont demandés tout de suite par Badan Frères, Le Muids (VD). Téléphone 022 9 85 70.

JEUNE FILLE
capable de travailler seule est demandée dans un ménage sans enfant. Entrée tout de suite ou à convenir. Faire offres à la Boucherie Savary, Orsières. Tél. 026 6 82 29.

On demande une
cuisinière
Italienne acceptée. Entrée tout de suite. — S'adresser à Mme Yvonne Boson, Auberge des Charmettes, Bourg-Saint-Pierre. Téléph. 026 / 6 91 82.

OFFRE ... de la semaine
Pantalons avantageux
pour messieurs
Pantalon flanelle anglaise, coupe parfaite **19,80**
Pantalon gabardine américaine, sept coloris au choix **27,50**
Pantalon en serge peignée, belle qualité, coloris mode **49,—**
Voyez notre vitrine N° 1
Naturellement aux grands magasins
Gonset S. A.
Martigny
AU CŒUR DE LA VILLE

MIGROS

Une fois de plus au service du consommateur !

Malgré la dernière augmentation du prix de revient, Migros continue à vendre ses fromages à pâte dure à l'ancien prix

Gruyère
Emmental -,55 **les 100 g.**

Qualité de tout premier choix

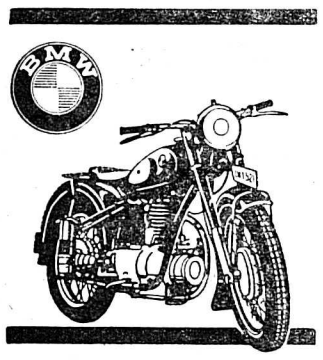

La moto la plus répandue en Suisse.

Nouveaux modèles en stock

M. MASOTTI
Garage des Alpes
Martigny-Bourg

Commerce de Martigny demande un

chauffeur-livreur

connaissant le Diesel. — Faire offres par écrit avec âge et années de pratique du volant au journal « Le Rhône » sous chiffre R 1819.

J'achèterais 5000

plantons de fraises

Tél. 026 / 6 31 59.

Crédit

Jusqu'à Fr.
5000.-
pour le financement de vos meubles.
Demandez des renseignements avant votre achat.

Möbel-Darlehens AG
Olten 421

On cherche une

CHAMBRE meublée

avec confort. — Téléphone N° 6 14 08.

A vendre à Martigny bon

FOIN

bottelé et

paille

S'adr. sous R 1821, au bureau du journal.

CHAMBRE

meublée, indépendante, eau courante. Conviendrait à employé ou ouvrier. A louer chez Edmond Mottier, à Saxon.

SD 85

Après le travail, de nouveau propre et frais... on se sent revivre! Car le doux savon SUNLIGHT DOUBLE MORCEAU extra-savonneux mousse merveilleusement et désincruste les pores. Ce savon pur, à la forme plaisante, vous pouvez l'employer tout aussi bien pour les mains, le visage et le corps. Il est extraordinairement profitable et en outre avantageux!

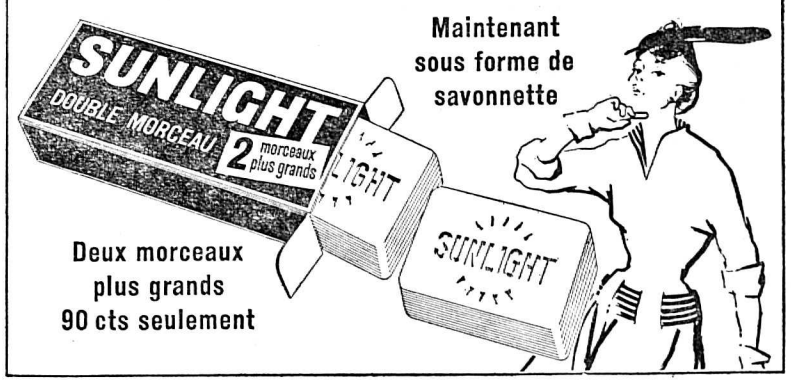

POUR 196.-

SEULEMENT

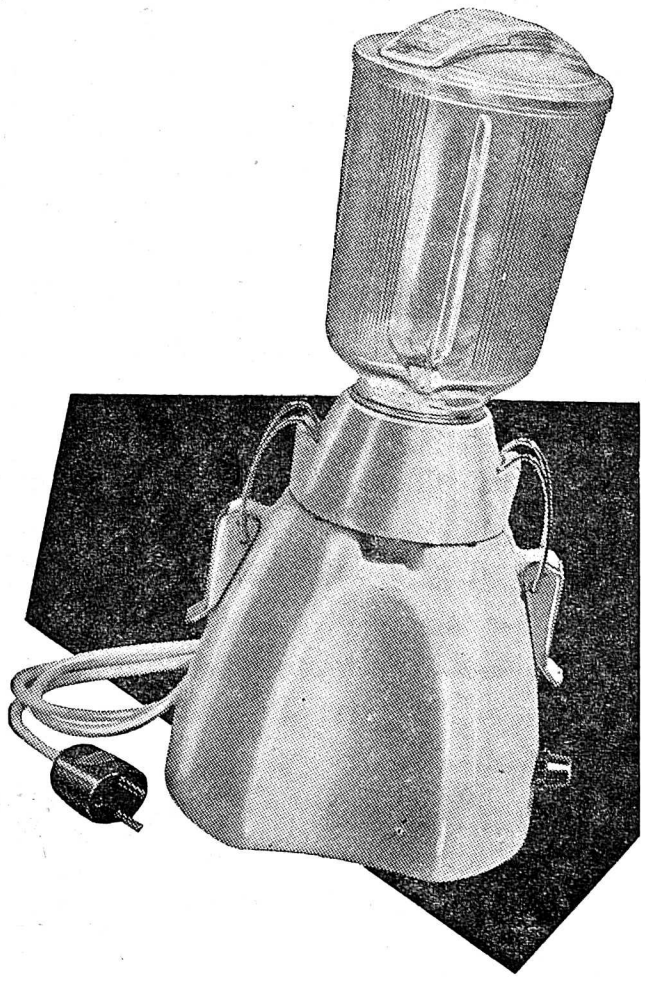

L'APPAREIL MÉNAGER qui exécutera pour vous de multiples opérations

LE NOUVEAU ROBOT

COMBINAISON DE 3 APPAREILS

Presse à fruits
Mélangeur
Coupe-légumes

Au comptant 40.-
et 6 mensualités de 26.-

Presse-citron suppl. 19.50
Moulin à café suppl. 19.50

C'EST UN APPAREIL DE FABRICATION SUISSE
L. Henzirohs S.A., Niederbuchsiten

En vente à notre département des arts ménagers

GRANDS MAGASINS
à l'Innovation S.A.
MARTIGNY
PRIX • QUALITES • CHOIX • SERVICES

Succ. de Ducrey Frères Tél. 026 / 6 18 55

ANGLIA

spacieuse – élégante et économique 6/36 CV

Fr. 6000.–

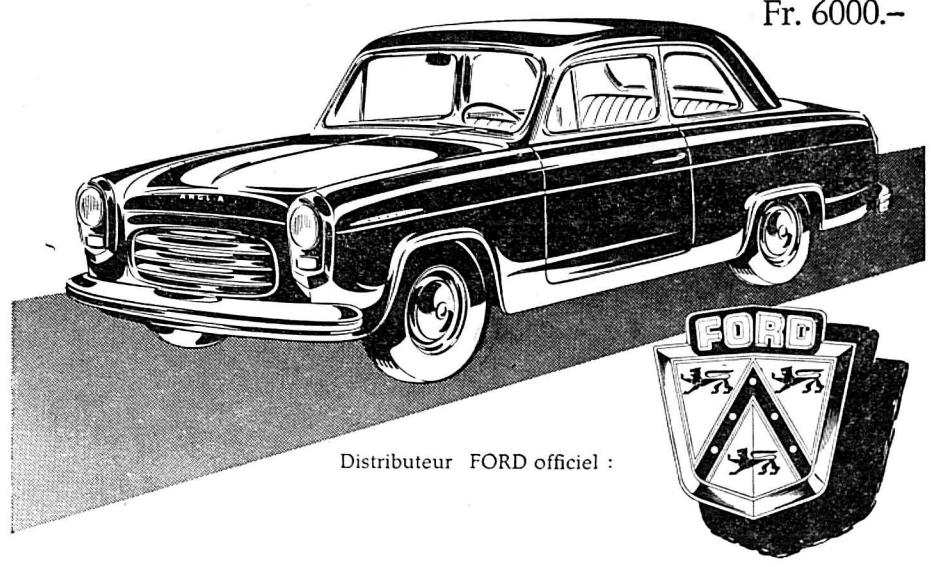

Distributeur FORD officiel :

Kaspar frères, Garage valaisan, Sion

Tél. 2 12 71

Distributeurs locaux : BRIGUE : Franz Albrecht, Garage des Alpes — MONTANA : Pierre Bonvin, Garage du Lac — ORSIERES : Gratien Lovey, Garage de l'Entremont — VIEGE : Edmund Albrecht, garage — MARTIGNY : Garage OZO — MONTHEY : F. Moret, Garage du Stand